



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION · MERCREDI 22 MAI 2024 · N°821 · PRIX 20 DA · Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

IL AURA LIEU DU 9 AU 15 JUILLET PROCHAIN À ALGER

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE EST DE RETOUR

Lire en page 16



LE SECTEUR CONTRIBUE AU PIB À HAUTEUR DE 18%

L'AGRICULTURE COMME LEVIER DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Lire en page 6



ADAPTATION AUX LOIS SUR L'INFORMATION, LA PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

LE 2 JUIN, DATE BUTOIR DU DÉPÔT DES DOSSIERS

Lire en page 16



LE CHEF DE L'ÉTAT S'EST ENGAGÉ SUR LA VOIE DU DIALOGUE ET DE LA CONCERTATION

TEBBOUNE À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DES PARTIS POLITIQUES

Lire en page 3



AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE EXIGE UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LE GÉNOCIDE À GHAZA

Lire en page 3





LES MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE NETANYAHU ET GALLANT SONT-ILS APPLICABLES DANS L'IMMÉDIAT? ET COMMENT ?



Dans le dossier le plus sensible de l'histoire de la Cour pénale internationale (CPI), le procureur Karim Khan a requis, lundi 20 mai, des mandats d'arrêt contre les dirigeants d'Israël pour des crimes contre l'humanité commis durant la guerre à Gaza. Le procureur Khan a demandé aux juges de la CPI de valider deux mandats contre Netanyahu et son ministre de la défense, Yoav Gallant, pour des crimes contre l'humanité pour extermination, meurtres, persécutions et autres actes inhumains, ainsi que pour des crimes de guerre pour meurtres, atteintes à l'intégrité phy-

sique et mentale, traitements cruels, attaques intentionnelles contre des civils et le fait d'affamer volontairement une population. Mais la question qui se pose est la suivante : les mandats d'arrêt de la CPI contre Netanyahu et Gallant sont-ils applicables dans l'immédiat ? Et comment ? Il faut comprendre que la Cour pénale internationale (CPI) mène des

enquêtes et, le cas échéant, juge les personnes accusées des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale : génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime d'agression. La compétence de la Cour est limitée aux crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale. En vertu du présent Statut, la Cour a compétence à l'égard des crimes suivants : a) Le crime de génocide ; b) Les crimes contre l'humanité ; c) Les crimes de guerre ; d) Le crime d'agression. Dans le cas de Netanyahu et de Gallant, il faudrait que l'entité sioniste elle-même collabore avec la CPI et livre les mis en cause en les extradant pour que la décision soit vraiment avec effet.

NOUVEAU TOUR DE VIS SUR LES VISAS SCHENGEN : IMPORTANTE AUGMENTATION DES FRAIS



L'Union européenne concrétise l'augmentation des frais de visa Schengen, une mesure suggérée il y a quelques mois. Bien que l'UE n'en ait fait aucune annonce publique, la décision a été validée lundi 20 mai par le ministère slovène des Affaires étrangères. À partir de juin prochain, les demandeurs de visa Schengen devront ainsi s'acquitter de frais plus élevés. Les droits de demande augmenteront de 12 %, frôlant ainsi les 100 euros. Les frais de visas Schengen augmenteront de 12 % dès le 11 juin prochain. Concrètement, dès le mardi 11 juin 2024, les frais de visa de courte durée pour les adultes s'élèveront à 90 euros, au lieu de 80 euros actuellement en vigueur. Le tarif pour les enfants âgés

de 6 à moins de 12 ans passera également de 40 à 45 euros. « La Commission européenne a adopté une décision visant à augmenter de 12 % les droits de visa Schengen de court séjour (visa de type C) à l'échelle mondiale », précise le communiqué. Les ressortissants des pays tiers dont les États n'ont pas coopéré à la réadmission de leurs ressortissants en situation irrégulière dans l'UE devront payer « un droit de visa de 135 ou 180 euros », d'après la décision du Conseil européen. La liste de ces États n'a cependant pas été précisée. Pour l'instant, la Commission européenne n'a pas encore fait d'annonce, mais l'augmentation des frais de visa devrait être publiée au Journal officiel d'ici à la fin de cette semaine.

LA POLICE DE TIZI-OUZOU LANCE UN APPEL À TÉMOINS

Dans un communiqué rendu public hier, les services de Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont lancé un appel à témoins concernant un individu impliqué dans une affaire d'escroquerie et d'usurpation d'identité. En application de la disposition de l'article 17 du code de procédure pénale, et en vertu du mandat déli-

vré par le Parquet de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou, les services de Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou informent les citoyens que l'individu dont il s'agit est impliqué dans une affaire d'escroquerie et d'usurpation d'identité. Ainsi, toute personne ayant été victime de cet individu, répondant aux initiales

A.F., ou ayant des informations en tant que témoin, est invitée à se présenter au parquet de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou, au siège de la Sûreté ou au commissariat le plus proche dans le territoire de la République en vue de déposer plainte ou témoigner dans cette affaire »

EN UKRAINE, LES OCCIDENTAUX JOUENT-ILS AVEC LE FEU ?

Sous ce titre, le média L'Humanité affirme que « par l'envoi de formateurs et des armes qui visent la Russie, face aux revers ukrainiens, les Occidentaux favorisent l'engrenage avec Moscou. Et les autorités russes préviennent qu'elles répliqueront ». Zelensky reconnaît la défaite, même à demi-mot : « En Ukraine, les combats se poursuivent dans la région de Kharkiv. Les gains de l'armée russe entre sa frontière et Kharkiv ont été importants ces derniers jours. Je ne dirai pas que c'est un grand succès [pour la Russie], mais nous devons être sobres et comprendre qu'ils s'enfoncent dans notre territoire », a réagi le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, lors d'une interview à l'Agence France Presse. Le dirigeant ukrainien a également affirmé qu'il s'attendait à ce que la Russie

intensifie son offensive dans le Nord-Est et a averti que Kiev ne disposait que d'un quart des défenses aériennes nécessaires pour tenir la ligne de front. Le chef de l'administration militaire de la région administrative de Kharkiv, Oleh Synehoubov, a expliqué que « 9 907 personnes avaient été évacuées » depuis le début de l'assaut russe dans la zone. Devant plusieurs revers de l'armée ukrainienne, l'OTAN envisagerait d'envoyer des formateurs en Ukraine. Le chef de l'état-major interarmées, le général Charles Q. Brown Jr., a évoqué cette possibilité jeudi à bord de son avion en route vers une réunion de l'OTAN à Bruxelles. « Nous y parviendrons avec le temps », a-t-il déclaré. Cette décision pourrait entraîner plus directement les États-Unis et l'Europe dans

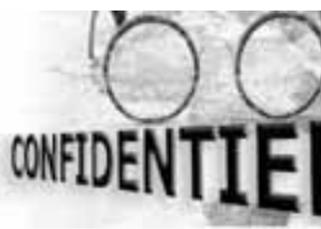


la guerre. Elle fait suite à une demande de Kiev qui a demandé aux Occidentaux de les aider « à former 150 000

nouvelles recrues, au plus près de la ligne de front pour un déploiement plus rapide », avance le quotidien The New

York Times. L'administration Biden continue de dire qu'il n'y aura pas de troupes américaines sur le terrain. Une position qui intervient après les propos polémiques du secrétaire d'État américain, Antony Blinken, en visite à Kiev, mercredi dernier. Le chef de la diplomatie des États-Unis a avancé que les forces ukrainiennes pourraient bombarder la Russie avec du matériel fourni par les États-Unis « Nous n'avons pas encouragé ou favorisé les frappes hors d'Ukraine, mais en fin de compte, c'est à l'Ukraine de prendre ses décisions sur la manière dont elle mène cette guerre », a-t-il déclaré. Un changement de posture nuancé le lendemain par le Département d'État. Or tout le monde sait que la riposte russe risque d'être sans merci.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE CHEF DE L'ETAT S'EST ENGAGÉ SUR LA VOIE DU DIALOGUE ET DE LA CONCERTATION

Tebboune à l'écoute des préoccupations des partis politiques

A l'occasion de cette réunion, les partis politiques ont exprimé leurs préoccupations et leurs vues et soumis des propositions sur plusieurs questions nationales. Le chef de l'Etat a apporté des réponses aux préoccupations soulevées



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réuni hier, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger, 27 partis politiques représentés au sein des Assemblées nationales et locales élus. Avant le début des travaux, le président de la République a salué les présidents des partis participant à cette rencontre. La réunion à laquelle ont pris part le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, intervient conformément aux engagements du président de la République d'instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique pour consacrer la démocratie participative. A

cette occasion, les partis politiques ont exprimé leurs préoccupations et leurs vues et soumis des propositions sur plusieurs questions nationales. Le chef de l'Etat a apporté des réponses aux préoccupations soulevées. Tenant un discours responsable et rassembleur, le président Tebboune s'est engagé sur la voie du dialogue et de la concertation mutuellement bénéfique. Cela fera assurément avancer les choses et évitera tout amalgame dans le futur dans la relation entre le pouvoir et les acteurs politiques, et notamment les partis qui sont représentés aux assemblées nationales et locales élus, au mieux de l'intérêt suprême de l'Algérie. Le président de la République a toujours insisté sur sa volonté de rassembler

les Algériens et de voir se développer un dialogue permanent. Il veut écouter la classe politique. Le chef de l'Etat s'était engagé, dès l'entame de son mandat, dans un cycle de consultations avec les partis politiques. Ces rencontres avaient, on s'en souvient, permis d'examiner un nombre important de questions. Le président Tebboune avait expliqué les positions de l'État algérien dans tous les domaines, à l'instar de la gestion publique, l'économie, les médias et la lutte contre la corruption. Il s'est montré attentif aux préoccupations exprimées. Diplomate et ancien ministre, Abdelaziz Rahabi, fait partie des personnalités ayant rencontré le chef de l'Etat dans le cadre de ces consultations. Rahabi avait déclaré à l'occa-

sion de ces rencontres: «la question qui se pose de façon récurrente est celle de savoir comment établir des mesures de confiance de nature à rendre possible et concrète la volonté de rassemblement exprimée dans le discours politique, et comment la décliner de façon concrète dans la vie politique quotidienne, d'autant que les contours de l'offre indirecte du chef de l'État gagneraient à être explicités pour que cette initiative soit comprise et entendue ». Depuis, une série de réformes notamment sur le plan économique ont été engagées. Elles ont permis d'obtenir d'importants résultats positifs. Aujourd'hui, le pays se tourne vers l'avenir avec un renouveau de confiance et d'optimisme.

Youcef S

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie exige une enquête internationale sur le génocide à Ghaza

L'Algérie exige une enquête internationale afin de faire la lumière sur les crimes commis par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, a déclaré, lundi, au Conseil de sécurité à New York, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, Nassim Gaouaoui. "Nous exhortons urgemment le Conseil (de sécurité) à agir. L'heure n'est plus au discours, mais à l'action", a-t-il déclaré. Il a affirmé que l'entité sioniste menait une "opération génocidaire" dans la bande de Ghaza qui pourrait déboucher sur davantage de violations du droit international et sur davantage de crimes de masse. Il a appelé le Conseil de sécurité à diligenter une enquête sur les crimes sionistes à Ghaza. En planifiant et en lançant son opération militaire à Rafah, la puissance occupante met en fait en œuvre une stratégie de nettoyage ethnique, une opération qui aura de graves

conséquences pour la paix et la stabilité régionales, a souligné l'Algérie qui a demandé la tenue de cette réunion avec la Slovaquie. Le représentant de l'Algérie a noté que les délibérations d'aujourd'hui interviennent à un moment critique où 1,5 million de Palestiniens à Rafah sont confrontés à une mort imminente. Rafah est la dernière zone de Gaza qui n'a pas été complètement détruite, la seule région où les acteurs humanitaires peuvent encore intervenir et le seul endroit en mesure d'accueillir ceux qui ont tout perdu. Rafah abrite également trois des derniers hôpitaux partiellement fonctionnels de Gaza. C'est la ville où plus de 600 000 enfants ont trouvé refuge. La puissance occupante contrôle désormais tous les points de passage, y compris celui de Rafah, ce qui plonge la population dans des niveaux de privation sans précédent. Les voies terrestres sont

indispensables et tous les points de passage doivent être rouverts sans tarder. Ce à quoi nous assistons à Gaza n'est pas une guerre, c'est un génocide, un comportement barbare né d'un sentiment d'impunité totale face aux conséquences, s'est indigné le représentant pour lequel « abandonner les Gazaouis, c'est abdiquer notre humanité ». "Les opérations militaires sionistes ont déjà commencé", a indiqué le représentant de l'Algérie, tout en rappelant que ces opérations ont fait plus de 600 000 déplacés. "Presque toutes ces personnes ont été déplacées à de multiples reprises il y a à peine plus d'une semaine. C'est le moment le plus sombre de ce cauchemar qui dure maintenant depuis plus de sept mois", a-t-il déploré, estimant urgent de mettre un terme à l'impunité des responsables du génocide qui se déroule à Ghaza.

Youcef S.

LA FRANCE APPELÉE À «FAIRE DES EFFORTS»

Pour une «réconciliation mémorielle» avec l'Algérie

Benjamin Stora, historien français, s'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, a largement évoqué la prochaine visite de Abdelmadjid Tebboune en France, soulignant qu'il s'agissait d'une nouvelle occasion pour la France de reconnaître son passé colonial ainsi que les «massacres» commis durant cette période, insistant sur l'importance de regarder vers l'avenir. Stora a en outre affirmé la nécessité d'engager des efforts, particulièrement du côté français, pour atteindre une réconciliation mémorielle, jugeant cette étape essentielle dans le but d'établir des relations stables et saines entre les deux pays. Selon lui, l'Algérie, en tant que grand pays, offre un terrain propice à l'essor de partenariats significatifs et représente un acteur incontournable à l'échelle africaine.

Au chapitre des archives, l'historien français a indiqué qu'environ deux millions de documents d'archives relatifs à cette période ont été numérisés en France. Et que les discussions portent principalement sur la restitution des archives authentiques, notamment celles liées à l'émir Abdelkader. Cela, a-t-il ajouté, inclut ses biens personnels tels que ses épées, son burnous, ses écrits religieux et son exemplaire du Coran. Benjamin Stora a souligné que c'est au président français de trancher cette question. Concernant la restitution des documents originaux, Stora a expliqué que cette démarche nécessite l'adoption d'une loi en France. « Je sais qu'une loi est en cours de préparation, concernant un ensemble de documents et d'objets. Cette loi ne se limitera pas à l'Algérie, mais concernera également d'autres pays africains. » Il ajoute qu'« en attendant l'adoption de cette loi, je suggère que des gestes soient accomplis, notamment en ce qui concerne la figure de l'émir Abdelkader ». Stora a aussi demandé la restitution de divers traités, tels que celui de la Tafna et le traité Desmichels, ainsi que la bibliothèque de l'émir Abdelkader, qui comptait environ 3 000 volumes. Stora est par ailleurs revenu sur les recommandations de son rapport de 167 pages remis au président Emmanuel Macron, estimant que le travail accompli vise des objectifs clairs et tangibles. Il a notamment mentionné la reconnaissance des assassins de Maurice Audin et de Ali Boumendjel. « J'ai formulé des demandes très concrètes. Je ne me suis pas contenté de généralités », a-t-il déclaré. Il a aussi posé des questions sur les circonstances entourant l'assassinat de Larbi Ben M'hidi et sur le nombre de personnes disparues. Stora insiste sur la nécessité d'un travail rigoureux pour avancer vers une véritable réconciliation entre la France et l'Algérie. La commission mixte des historiens algériens et français continue de travailler pour une meilleure compréhension mutuelle et une réconciliation des mémoires. Les discussions à Alger marquent une étape importante dans ce processus complexe mais essentiel pour les relations futures entre les deux nations.

Y.S.

TEBBOUNE AUX ÉTUDIANTS DU PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI ABDELLAH :

«Les dangers qui guettent l'Algérie imposent de s'armer de technologies»

Le président de la République a mis en avant l'importance des efforts consentis pour la généralisation de la numérisation, qu'il a qualifiée de base pour développer tous les secteurs et construire une économie nationale forte, et ce, grâce aux données "précises et réelles qu'elle fournit et qui contribuent à tracer les perspectives de développement", estimant que "l'Algérie est sur la bonne voie" dans ce domaine.

Lors de la visite effectuée, dimanche, au Pôle scientifique et technologique Abdelhafid-Ihaddadène, dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il comptait s'appuyer sur les compétences scientifiques et les potentialités des jeunes que recèle l'Université algérienne, pour assurer l'amorce véritable d'une Algérie scientifiquement et économiquement prospère. Le président de la République a indiqué, dans un échange avec les étudiants, diffusé lundi soir par la Télévision algérienne au cours d'une émission spéciale, que l'Algérie s'appuiera sur cet important édifice universitaire pour assurer "la véritable amorce d'une Algérie prospère sur les plans économique et scientifique et dans le domaine de la défense nationale".

Le président de la République a salué, à cette occasion, les "pas importants franchis par l'Algérie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui lui ont permis de se classer aux premiers rangs en Afrique, dans le monde arabe et au Maghreb". Après avoir écouté les interventions et les préoccupations des étudiants, le président de la République a souligné que le soutien financier nécessaire sera assuré pour accompagner les projets innovants des jeunes compétences. Dans le même sillage, le président de la République a mis en avant l'importance des efforts consentis pour la généralisation de la numérisation, qu'il a qualifiée de base pour développer tous les sec-



teurs et construire une économie nationale forte, et ce, grâce aux données "précises et réelles qu'elle fournit et qui contribuent à tracer les perspectives de développement", estimant que "l'Algérie est sur la bonne voie" dans ce domaine.

Il a prévu, à cet égard, que "2027 sera une année décisive pour l'avenir du pays". "Nous passerons à une autre Algérie, où rien ne sera impossible", a-t-il dit. Il a précisé que les autorités préparent actuellement "l'Algérie de demain", soulignant l'importance de "tracer de nouvelles perspectives à travers une révision globale de tous les secteurs, dont le sec-

teur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique". Il a assuré que toute décision concernant les jeunes et les étudiants ne sera pas mise œuvre sans leur approbation à travers le Conseil supérieur de la jeunesse. Le président de la République a appelé les jeunes compétences à rester dans leur pays pour servir leur patrie, s'engageant à fournir tous les moyens garantissant la valorisation et la concrétisation de leurs projets innovants au profit de leur pays. Il a instruit, dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'examiner la possibilité d'introduire

de nouveaux avantages à certaines filières scientifiques auxquelles l'Etat accorde la priorité actuellement. Écoutant certaines propositions soumises par des étudiants, le président de la République a indiqué que pour les œuvres universitaires, "l'Etat continuera d'accompagner les étudiants et de fournir ces services jusqu'à trouver d'autres solutions pour une meilleure prise en charge dans ce domaine, avec possibilité d'associer le secteur privé". Il a rappelé que l'Algérie veille à prendre en charge toutes les œuvres universitaires au profit des étudiants. La jeunesse algérienne est politiquement mûre

et l'on attend d'elle une participation massive aux prochaines échéances électorales. Répondant aux questions des étudiants, le président de la République a salué "la maturité politique des jeunes Algériens, conscients de la complexité du contexte international actuel marqué par des menaces qui guettent le pays et qui requièrent une mobilisation continue et une plus grande implication dans la vie politique de leur part". Le président de la République a exprimé l'espoir de voir les jeunes participer massivement aux prochaines échéances électorales.

Il a rappelé les différentes dispositions et mesures incitatives prises pour associer les jeunes à la vie politique et à la prise de décision, les plus importantes étant la facilitation de l'accès aux postes de responsabilité et l'ouverture du champ politique et son assainissement de l'argent sale. Il a en outre salué la prise de conscience des jeunes Algériens face aux tentatives visant à les entraîner vers l'égarément, réaffirmant que "l'Algérie est visée car elle est souveraine dans ses décisions et elle dérange les autres" car elle est un "modèle de réussite" dans la région. Il a, enfin, souligné que les tentatives de déstabilisation du pays ont été déjouées par l'instauration d'une démocratie véritable avec des fondements constitutionnels et des priorités, à leur tête "l'amélioration du niveau de vie du citoyen, l'augmentation de son pouvoir d'achat et la préservation de sa dignité".

I.Med

DES DIRIGEANTS ÉLUS L'ONT DIT AU PROCUREUR DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE :

«La CPI n'est pas créée pour juger des responsables occidentaux»

Dans une interview à CNN, le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, a révélé que de hauts dirigeants qui étaient francs avec lui et qui n'ont pas digéré les dernières décisions de l'instance qu'il dirige lui ont déclaré que la Cour

pénale internationale a été créée non pour des responsables occidentaux ou leurs alliés mais pour juger des responsables africains et d'autres responsables, comme Poutine. Voilà au moins qui est clair et qui devrait être inclus officielle-

ment dans les textes de la CPI ! Car, en effet, depuis sa création, cette cour n'a inquiété aucun responsable occidental ni leurs alliés. La CPI n'a été utilisée jusque-là que contre ceux qui défient l'Occident ! Les crimes des Occidentaux sont

innommables, mais jamais ils n'ont rendu des comptes ! Les menaces et les pressions que subit Karim Khan depuis qu'il a décidé de défier ces nations occidentales puissantes et d'appliquer la loi pour tous, montre que l'Occident n'est pas prêt à se

plier au droit international qu'il a pourtant lui-même mis en place. Le dépôt de requêtes aux fins de délivrance de mandats d'arrêt concernant la situation dans l'État de Palestine a mis le feu aux poudres dans les pays occidentaux. Les États-Unis, l'Italie et d'autres pays sont montés au créneau et jugent «inacceptable» la requête d'un mandat d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et le fait de mettre le Hamas et l'État hébreu sur le même plan. Oui, ces pays doivent savoir que c'est inacceptable de mettre le colonisateur et le colonisé sur un pied d'égalité. Les Palestiniens sont dans leurs droits, ils doivent se défendre par tous les moyens pour faire sortir l'occupant sioniste de leur terre. Qui est l'agresseur, qui est l'agressé ? Les Occidentaux sont-ils à ce point aveugles pour ne pas voir les crimes de guerre répétitifs de l'entité sioniste ?

Boualem B.

SELON LE CHEF DE L'OPPOSITION

«Le saccage de l'approvisionnement destiné à Gaza est parrainé par le gouvernement»

Dans une interview à un média israélien, le chef de l'opposition israélienne, Yair Lapid, a qualifié, ce mardi, les colons qui s'en prennent aux camions d'approvisionnement à destination de la bande de Gaza de milices affiliées au gouvernement.

« Les activistes qui attaquent les camions humanitaires sont des milices parrainées par le gouvernement », a-t-il en effet déclaré. Ces derniers jours, coïncidant avec le début de l'invasion terrestre de Rafah, des extrémistes israéliens

ferment les routes menant aux points de passage avec Gaza et la Cisjordanie occupée et s'attaquent violemment aux camions transportant de l'aide humanitaire destinée aux Gazaouis. Des vidéos filmées par les miliciens eux-mêmes montrent des scènes de saccage et de destruction de ces convois qui se déroulent sans que les autorités ne lèvent le petit doigt. Devant les critiques internationales qui ont qualifié ces actes de barbares, les autorités sionistes font semblant d'ouvrir

une enquête et d'annoncer l'arrestation de plusieurs « suspects », alors que les miliciens agissaient à visage découvert et filment eux-mêmes leurs actions qu'ils partagent sur les réseaux sociaux. Depuis le 9 mai dernier, l'entité sioniste empêche toute entrée d'aide humanitaire dans la bande de Gaza et utilise en même temps, comme vient de le souligner Yair Lapid, des miliciens pour vandaliser les convois d'approvisionnement.

B.B.

AÏD EL ADHA ET SAISON ESTIVALE

Une réunion multisectorielle pour assurer la disponibilité des produits de consommation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi, une réunion de la Commission multisectorielle consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché national en produits essentiels de large consommation et aux préparatifs de la saison estivale et de l'Aïd El Adha, selon un communiqué du ministère.

Lors de la réunion de cette Commission, qui regroupe des représentants du ministère du Com-

merce, du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Tayeb Zitouni a mis en exergue l'importance d'une "bonne coordination pour assurer une disponibilité durable des produits essentiels dans les marchés à des prix raisonnables et répondre aux besoins des citoyens durant la saison estivale qui connaît une hausse de la demande sur plusieurs marchandises et services, notamment dans les 14 wilayas côtières", précise le communiqué.

Le ministre du Commerce a rappelé, à cette occasion, l'impératif de renforcer le contrôle sur les marchés en vue d'assurer la qualité et sécurité des produits, mais aussi d'éviter toute tentative de spéculation. Zitouni a

appelé, à cet effet, tous les offices et les établissements économiques relevant des ministères de l'Agriculture et de l'Industrie à exploiter les surfaces assurées par la Société "Magros" des marchés régionaux de fruits et légumes, afin de commercialiser leurs produits et de renforcer leurs disponibilités dans les différentes wilayas, selon la même source. Quant aux préparatifs relatifs à l'Aïd El Adha, le ministre a instruit la Commission tripartite de mettre en place les mesures nécessaires à travers une parfaite coordination, pour assurer la disponibilité de tous les produits de large consommation, ainsi que les fruits et légumes dans les marchés, avant, durant et après les jours de l'Aïd El Adha, note le communiqué du ministère.

R.S.

2^E FORUM DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

RATTRAPER LE RETARD ET ACCÉLÉRER LE PASSAGE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

La 2ème édition du Forum des Technologies de l'Information et de la Communication "CTO Forum", a été inaugurée, lundi à Alger, par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et celui de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. El-Mahdi Oualid indiqué, à cette occasion, que le domaine de la numérisation en Algérie "est en constante évolution" et que le gouvernement lui accorde un "grand intérêt", rappelant que d'énormes efforts ont été fournis ces dernières années pour rattraper le retard d'une part, et accélérer le passage à l'ère du numérique, d'autre part".

Il a souligné que le numérique "qui n'est pas un luxe, mais doit être au cœur du changement", et dans ce cadre, a-t-il ajouté, le gouvernement œuvre à la promotion de ce créneau, à l'instar du cadre juridique mis en place ainsi que les infrastructures développées à cet effet. Il a souligné l'engagement de son département, à "donner plus de visibilité" sur la scène internationale aux acteurs du numérique activant en Algérie. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Bibi Triki, a mis en avant, de son côté, "l'important progrès" réalisé dans son secteur au cours de ces dernières années, dans le sens du "renforcement des capacités technologiques du pays, à travers les infrastructures adaptées aux TIC". Il a exprimé son engagement à "généraliser l'accès aux TIC sur l'ensemble du territoire national et au profit de toutes les couches de la société". Cette manifestation de trois jours est organisée au Palais de la Culture "Moufdi Zakaria", avec la participation de 28 exposants, 73 Startups, et la programmation de conférences thématiques.

R.N.

PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Une convention de partenariat entre la CNAS et le groupe hospitalier italien San Donato

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et le groupe hospitalier italien "San Donato" viennent de signer une convention de partenariat en matière de prise en charge médicale.

La convention a été signée, lundi, par le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria et le directeur du développement international au groupe hospitalier italien "San Donato", James Loïc Georges, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb et du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

Fayçal Bentaleb a affirmé que cette convention s'inscrivait dans le cadre du "processus d'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients algériens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, contribuant ainsi à la concrétisation des engagements du Président de la République visant à promouvoir la prise en charge médicale des citoyens, notamment à travers la recherche de nouvelles formes de coopération en matière de prise en charge de certains

cas difficiles, tels que la greffe de foie et la greffe de moelle osseuse chez les enfants de moins de trois ans".

Le ministre de la Santé a indiqué, de son côté, que la réduction du transfert des patients à l'étranger constituait un "indicateur positif de développement du secteur de la santé en Algérie, en termes de structures publiques et privées, d'équipements médicaux, ainsi que de compétences humaines", ajoutant que cette convention "ouvrira de nouvelles perspectives dans le processus de prise en charge efficace des malades, en leur permettant d'accéder à des soins de qualité au sein des établissements hospitaliers italiens". La convention vise également à "tirer profit de l'expérience du groupe hospitalier italien, notamment à travers la formation des médecins algériens et le transfert des technologies, en particulier dans le domaine de la chirurgie cardiaque pédiatrique".

Le ministre a souligné l'importance de ce partenariat, qui vise à "échanger les expertises et à renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PROJET DE NUMÉRISATION DES EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

Un accord de partenariat a été signé, lundi à Alger, entre la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) et le Centre de recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST), dans le but de réaliser un projet de numérisation du système des examens du permis de conduire. Le chargé de gestion de la DNSR, Ahmed Nait El Hocine, a indiqué, à cette occasion, que ce projet constituait "un tournant dans le système de formation pour l'obtention du permis de conduire", ajoutant que le recours à la numérisation s'inscrivait dans le cadre de "la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à moderniser le secteur". Le projet de la numérisation du système des examens pour l'obtention du permis de conduire vise également à "éradiquer la bureaucratie et à simplifier les procédures pour apporter la transparence et l'honnêteté aux examens". De son côté, le directeur des Recherches au CERIST, Zoheir Mokhtari, a affirmé que le but de ce projet était d'"améliorer et d'accélérer le rythme du Service public", soulignant que ce portail permettra aux concernés "d'y accéder à partir du dossier d'inscription, passant par les examens théoriques et jusqu'aux résultats". Ce projet sera concrétisé, dans un premier temps, dans certaines wilayas pilotes, avant de le généraliser aux restes des wilayas du pays.

R.S.

de la santé, et permet de bénéficier de l'expérience médicale italienne", mettant en avant les efforts de l'Etat visant à améliorer la prise en charge sanitaire. A noter qu'une délégation du groupe hospitalier italien effectuera une visite à la Clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bousmail (Tipasa) pour s'enquérir des derniers préparatifs en vue d'effectuer, en collaboration avec une équipe médicale algérienne, des opérations chirurgicales au niveau de cette clinique au profit de 10 enfants.

Une équipe médicale de l'hôpital italien visitera également la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle des victimes des accidents de travail de Misserghine (Oran) en prévision d'une première opération chirurgicale qui sera effectuée au niveau de cette clinique, dans le cadre de la concrétisation du programme conjoint élaboré entre les deux parties.

R.S.

14^{ES} JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Les maladies non transmissibles en débats

"Les maladies non transmissibles (MNT) : facteurs de risque et importance de la prévention" a été récemment le thème des travaux des 14^{es} Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale, avec la participation de médecins spécialistes et généralistes des services médicaux relevant de la Sûreté nationale.

Ces Journées médico-chirurgicales, qui se déroulent sur deux jours, visent à appuyer l'investissement dans la formation continue au profit des ressources humaines pour optimi-

ser, continuellement, la performance et renforcer la communication professionnelle entre les praticiens de la santé.

L'Inspecteur général des services de Police, Hadj Said Arezki, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a affirmé, dans son intervention, que son "secteur est attaché à l'investissement dans la ressource humaine, raison pour laquelle ce principe est placé au centre de ses préoccupations".

Dans ce cadre, il a également mis l'accent sur l'importance de

l'organisation de cette rencontre scientifique, qui s'inscrit dans le cadre de l'accord conclu entre les services de la Sûreté nationale et le ministère de la Santé, à travers lequel ils s'attellent au développement des structures sanitaires, à la promotion de la prise en charge et de l'accueil, outre la réalisation de nouveaux établissements de santé. Badaoui a, en outre, souligné l'impératif d'améliorer la performance conformément à des programmes prometteurs visant à assurer les moyens au profit de ce secteur important,

et ce, en termes d'équipements, de formation, et d'habilitation relative aux corps médicaux et paramédicaux de la Sûreté nationale dans différentes spécialités.

Cette démarche tend à asseoir un système sanitaire efficace et global à la hauteur des aspirations des personnels de la Sûreté nationale.

Il a estimé que cette rencontre constituait une opportunité pour échanger les expériences et les expertises, et suggérer des recommandations à même de renforcer les acquis, appe-

lant tout un chacun à appuyer et à coordonner les vues, les suggestions et les initiatives pour élaborer des décisions scientifiques objectives, en vue de développer le système de santé de la Sûreté nationale.

D'autre part, M. Badaoui a rappelé tous les efforts consentis inlassablement par l'Etat, et à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en accordant un intérêt particulier à la ressource humaine, en réunissant les conditions idoines à sa formation.

R.N.

VOIE FERRÉE

Lancement prochain d'un programme pour le raccordement de 16 silos de stockage de céréales

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) s'apprête à lancer un nouveau programme de raccordement de 16 silos de stockage de céréales au réseau ferroviaire, a indiqué avant-hier, le Directeur général de l'ANESRIF, Azzedine Fridi. Invité du Forum de la Radio algérienne, Azzedine Fridi a précisé que "dans le cadre de la contribution à la concrétisation de la stratégie nationale visant à accroître les capacités de stockage et de transport des céréales, l'ANESRIF lancera un programme pour le raccordement de 16 silos de stockage de céréales au réseau ferroviaire, et les études y afférentes seront lancées prochainement". Ce projet s'ajoute au programme d'urgence mis en œuvre par l'agence, relatif au raccordement de sept (7) silos en béton armé relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) au réseau ferroviaire. Fridi a précisé, en outre, que l'agence avait achevé la réalisation de trois projets de raccordement des silos en béton au réseau national ferroviaire, situés respectivement à El Khroub (Constantine), Bouchegouf (Guelma) et Bazoul (Jijel), tandis que les travaux de raccordement de deux autres silos débiteront prochainement suite au lancement de l'appel d'offres y afférent. Il a mis en avant les "avancées notables" enregistrées par le programme national de développement des lignes ferroviaires ces dernières années, soulignant que les hautes autorités du pays ont décidé d'accorder une priorité absolue à ce mode de transport, précisant qu'à l'heure actuelle, 4730 km sont exploités, contre 2774 km en cours de réalisation et 6000 km en cours d'étude. Quant aux projets stratégiques du secteur, Fridi dira que plusieurs investissements avaient été lancés ces derniers mois en vue de développer les infrastructures du pays et d'accompagner les grands projets structurants, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit en particulier du projet de réalisation de la nouvelle ligne minière reliant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet sur une distance de 950 km. Cette ligne qui permettra à l'avenir de transporter 50 millions de tonnes de minerais de fer, est actuellement en cours de réalisation et sera livrée dans les délais impartis, a-t-il dit. Ce projet stratégique comprend trois tronçons, à savoir le premier tronçon relie la ville de Béchar au PK200 sur une distance de 200 km, et dont la réalisation est supervisée par un groupement d'entreprises nationales. Le deuxième tronçon relie la ville de Tindouf à la région d'Oum El Assel au nord sur une distance de 175 km et le troisième tronçon couvre le reste du projet s'étendant sur 575 km, a précisé le même responsable qui a affirmé que "les travaux de réalisation de cette ligne avancent". Il a également souligné l'importance de la nouvelle ligne ferroviaire minière dédiée au transport du phosphate depuis Bled El Hadba (Tébessa), qui couvre quatre wilayas de l'Est (Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba), relevant qu'elle permettra de transporter 23 millions de tonnes de cette matière. Pour la ligne ferroviaire reliant Khenchela à Oum El Bouaghi, il a précisé que "les travaux de sa réalisation sur une distance de 160 km ont été achevés et elle sera livrée prochainement", avec des gares de voyageurs renfermant différentes structures nécessaires.

N.S.

LE SECTEUR CONTRIBUE AU PIB À HAUTEUR DE 18%

L'agriculture comme levier de la relance économique

Il apparaît clairement aujourd'hui que l'Etat algérien table sur le secteur agricole comme un des principaux leviers de la relance économique du pays.

En effet, les derniers résultats enregistrés par le secteur plaident en sa faveur pour devenir, à terme, la locomotive qui tirera les autres secteurs connexes vers une croissance exponentielle. Un des chiffres phares de l'agriculture a été avancé, avant-hier, par le ministre Youcef Cherfa qui dira que son secteur contribue au Produit intérieur brut (PIB) de 18%, soit plus de 4747 milliards DA (35 milliards USD). Dans une allocution, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, à l'occasion de l'ouverture officielle de la 24^e édition du Salon international de l'agriculture et de l'agro-industrie (SIPSA FILAHA), le ministre a souligné que "le secteur connaît une grande dynamique et constitue un levier pour la sécurité alimentaire nationale",

faisant savoir que le secteur de l'agriculture en Algérie contribuait de plus d'un quart de la main œuvre nationale, soit 2,7 million travailleurs tout en assurant 75% de couverture des besoins alimentaires nationaux. D'ailleurs, suivant cette politique que le président de la République avait ordonné que les 174 anciennes fermes pilotes transformées en unités de production agricole vont se spécialiser désormais dans la culture des légumineuses, les oléagineux, la semence et l'arboriculture qui font partie des grandes cultures stratégiques. Parmi les objectifs assignés à certaines de ces unités de production agricoles situées dans plusieurs régions du pays, la réalisation des 150 mille hectares de légumineuses au titre de la campagne moisson 2024. En outre, il faut rappeler le

caractère vital de cette politique agricole qui rentre dans le cadre de la sécurité alimentaire du pays à travers notamment le renforcement de ses capacités de stockage de céréales. En terme de modernisation, notons que 52.741 exploitations agricoles sur 84.762 programmées avaient été raccordées à l'électricité, soit 62%, dont 45.245 exploitations entrées en services, 21.327 exploitations en cours d'étude ou en phase de lancement des travaux et 10.694 en cours de réalisation, relevant que l'année 2024 verra le parachèvement des opérations de raccordement. Pour la récolte de cette année, une imposante logistique a été déployée par l'Office algérien des céréales (OAIC). Ce sont deux millions de quintaux qui sont produits au sud. Outre Adrar et El Menia, la culture du blé se

développe à Timimoun, Ouargla, Illizi et au sud de Khenchela. L'Office national de l'agriculture industrielle (ODAS) prévoit la mise en valeur d'un million d'hectares et a mis en service une plateforme numérique qui permet d'accélérer les attributions de concessions agricoles. Les investisseurs s'intéressent à ce type de production de blé dans le sud algérien sont nombreux, à l'image des investisseurs publics comme Cosider au sud de Khenchela ou Cevital dans la betterave sucrière à Hassi Lefhal à El Ménéa, pour alimenter ses raffineries et produire du sucre 100 % algérien. C'est également le cas à Gassi Touil (Ouargla) avec la filiale Global Agri-Food du holding public Madar et depuis peu devra Sonatrach qui devra rejoindre ces investisseurs.

N.S.

24^E ÉDITION DU SIPSA

Le rôle pionnier de l'Algérie dans la sécurité alimentaire en Afrique

Les participants à l'ouverture de la 24^e édition du Salon international de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Agro-industrie "SIPSA-FILAHA", ont souligné, lundi, le rôle de l'Algérie dans le développement de l'économie et de la sécurité alimentaires en Afrique, et ses efforts en faveur du renforcement de la coopération sud-sud. A cet égard, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a précisé, dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, la contribution de l'Algérie et ses efforts continus dans le but de promouvoir l'économie dans le continent africain, notamment en matière de sécurité alimentaire, à travers le renforcement des cultures sahariennes et le développement des investissements dans le cadre de la coopération sud-sud. "L'Algérie poursuit toujours ses efforts en matière de développement de l'économie africaine et de sécurité alimentaire, à travers l'édification de plusieurs structures nécessaires au renforcement des

échanges", dira le ministre, citant à cet égard la route transsaharienne reliant 6 pays africains, et l'ouverture d'un poste frontalier algéro-mauritanien et un autre avec la Libye. Ces structures "témoignent de la ferme volonté des hautes autorités du pays de relancer le commerce en Afrique, outre l'encouragement du troc, l'ouverture de laboratoires vétérinaires et d'abattoirs dans le sud, ainsi que des plateformes logistiques", a noté le ministre. Les efforts consentis ont valu à l'Algérie les hommages d'organisations internationales pour son expérience pionnière en matière d'assurance de pérennité de la sécurité alimentaire, a-t-il ajouté. Le ministre a saisi l'occasion pour rappeler les axes majeurs de la stratégie nationale de développement, que le secteur s'attèle à exécuter à l'horizon 2030, et qui vise à augmenter la production des cultures stratégiques, satisfaire les besoins nationaux et augmenter les recettes du pays, à travers l'intensifica-

tion de l'exportation hors hydrocarbures. Le ministre a en outre relevé l'importance du Recensement général de l'agriculture (RGA), qui s'étend du 19 mai courant au 17 juin prochain, dans la connaissance des potentialités économiques, en se basant sur des données scientifiques exactes. Le Conseiller du ministre mauritanien de l'Agriculture, Mohamed Ould Nemine, invité d'honneur de l'édition, a mis en avant, quant à lui, les relations historiques entre les deux pays, ainsi que l'attachement commun à leur développement, au mieux des intérêts des deux pays frères et à même de répondre aux aspirations des dirigeants des deux pays, les présidents algérien, M. Abdelmadjid Tebboune et mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Il s'est félicité du progrès réalisé par l'Algérie dans différents domaines agricoles en matière de céréales, de légumes et de laitage, ainsi que du progrès en matière de mécanisation agricole et des cultures intelligentes.

N.S.

STRESS HYDRIQUE

L'Algérie a déployé des moyens colossaux pour assurer un accès à l'eau à tous ses citoyens

L'Algérie a déployé des moyens colossaux pour faire face au stress hydrique et assurer un accès à l'eau à tous ses citoyens, a souligné lundi à Bali, en Indonésie, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Derbal, qui s'exprimait à la presse en marge de sa participation aux travaux du 10^e Forum mondial de l'eau qui se tient dans la ville indonésienne, a affirmé qu'avec l'avènement du réchauffement climatique, la question de l'eau est de plus en plus posée sur la scène internationale, une situation à laquelle l'Algérie a su répondre en adoptant un plan avec plusieurs axes, en

s'orientant notamment vers les ressources en eau non conventionnelles. Le ministre a cité à titre d'exemple, le dessalement de l'eau de mer, un domaine dans lequel l'Algérie connaît "une dynamique", dans le cadre des orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, avec le lancement de plusieurs projets de stations de dessalement par le déploiement "de moyens colossaux", dans le but de faire face au stress hydrique et "assurer un accès à l'eau à tous les citoyens". L'autre axe concerne la réutilisation des eaux traitées pour un usage dans l'agriculture, un

secteur qui consomme à lui seul plus de 70% des eaux collectées chaque année, dira Derbal qui a souligné que cette démarche permet d'économiser les ressources en eau pour être orientées vers la consommation des ménages et préserver ainsi les réserves du pays pour les prochaines générations. Le ministre a saisi l'occasion pour insister également sur la nécessité de protéger les écosystèmes et l'équilibre écologique, qui figure parmi les questions soulevées par les participants au Forum mondial de l'eau à Bali.

R.E.

DEUXIÈMES JOURNÉES TECHNIQUES À HASSI MESSAOUD

Cap sur la réduction de la facture importation de Sonatrach

Ces journées techniques s'inscrivent dans le sillage de la politique de Sonatrach consistant à promouvoir le contenu local et réduire la facture d'importation de pièces de rechange pour les installations de la compagnie nationale.

Plus de 81 exposants prennent part à la seconde édition des journées techniques dédiées à la fabrication mécanique, électrique et instrumentation ouverte, lundi à la base de vie "Irara" de Hassi-Messaoud, (80 km sud/Est d'Ouargla), rapporte l'APS. Placée sous le thème "Enjeux-Bilans et Perspectives", cette manifestation de deux jours (20-21 mai) à vocation industrielle a enregistré la participation de plusieurs compagnies, sociétés entités publiques et privées activant dans le domaine des hydrocarbures, industrie, maintenance, mécanique. A cela s'ajoute d'autres segments liés à la fabrication industrielle, mécanique et électrique, ont indiqué les organisateurs. Dans son intervention, le directeur de la division production au groupe Sonatrach, Ammar Nouacer, a souligné que "cette seconde édition, tendant à accompagner les entreprises nationales et start-up pour le développement du contenu local, intervient à la suite du succès ayant empreint la première version organisée en 2022". Cette précédente édition avait, rappelle le même responsable, enregistré 46 stands d'exposition avant de connaître cette année plus de 80 exposants, arguant que la stratégie adoptée, à ce titre par le groupe Sonatrach, s'articule sur l'accompagnement constant des start-up pour la promotion du contenu local, de la qualité



des produits industrialisés, notamment pièces de rechange nécessaires pour le secteur des hydrocarbures. Faisant le point sur les activités menées à ce titre, l'intervenant a fait état que la Sonatrach avait conclu en 2022 pas moins de 40 conventions de coopération, dont 19 avec des filiales, 15 autres avec des entreprises nationales publiques et privées et six autres avec des start-up. Ces conventions, a-t-il estimé, avaient eu des retombées positives dans la mesure où elles ont contribué à réduire notablement la facture d'importation et écono-

miser des devises des produits industrialisés et pièces de rechange, soit un taux économisé de 25% au niveau de la division production de Sonatrach. Et de poursuivre : "la stratégie de Sonatrach table sur l'utilisation et l'exploitation de 55% des produits industrialisés et pièces de rechange de fabrication locale" qui, a-t-il dit, "ne peut être atteint que par la volonté des entreprises nationales, y compris les start-up, en rapport avec la Sonatrach". Pour sa part, le directeur du projet de développement du contenu local à Sonatrach, Rachid Bekkouche, a

affirmé que le groupe s'est attelé au travers la division GNL/GPL, activité liquéfaction-séparation, à entreprendre des contacts avec des entreprises publiques et privées pour la fabrication et la fourniture des instruments et pièces de rechange de qualité à exploiter dans des appareils et équipements stratégiques, dont la production des lames de turbines à haute qualité requise. Le président directeur général (PDG) de la Société nationale de maintenance industrielle, filiale de Sonatrach, Yazid Kamoum, a indiqué que cette société a paraphé depuis 2004, des conventions avec 220 entreprises algériennes versées dans le développement du produit local. Le même responsable a expliqué que la participation à cette importante manifestation s'assigne entre autres objectifs l'exposition du produit de l'entreprise, l'établissement de relations de coopération avec les entreprises participantes. Ouvert en présence des autorités de la wilaya d'Ouargla, cette manifestation prévoit à son ordre du jour une série de thèmes afférents aux "volets techniques et réglementaires pour l'évaluation de la qualité des produits industrialisés locaux destinés aux installations pétrolières et gazières", et un exposé sur les projets de recherche agréés par Sonatrach pour la promotion de la production nationale".

R.R.

LA H'RIRA ORANAISE :

La star incontestée du patrimoine culinaire

Tout visiteur de la ville d'Oran se doit de goûter à la H'rira locale, considérée comme la star incontestée du patrimoine culinaire de la capitale de l'Ouest algérien, cette soupe, savourée avec délectation par les Oranais depuis des siècles, est un véritable symbole de la gastronomie locale. La H'rira oranaise est un plat traditionnel délicieux, présent dans tous les foyers et restaurants de la ville. Sa méthode de préparation et sa valeur nutritive unique la distinguent de toutes les autres soupes d'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen, comme le soulignent les amatrices du patrimoine culinaire. Selon la chercheuse en patrimoine Fatiha Lekbad, des références historiques indiquent que les racines de ce plat traditionnel remontent à l'Andalousie. Professeure dans des écoles privées de formation en art culinaire, Bekhlaya Wahiba souligne quant à elle que la H'rira oranaise est un plat unique, distinct des soupes connues dans le monde entier et dont la préparation est basée sur les légumes. "Ce plat est né à Oran et n'a pas été importé d'ailleurs", affirme-t-elle. "Son histoire est authentique et a été transmise de génération en génération, qui ont contribué à son développement et ont modifié son goût, autrefois sucré, lui conférant ainsi une saveur particulière et une renommée internationale". Les chercheuses Lekbad et Bekhlaya soulignent que la H'rira oranaise, plat économique, simple et facile à préparer, est un symbole de générosité et d'hospitalité. En effet, toutes les familles oranaises la servent à leurs invités accompagnés

d'autres mets délicieux, comme le plat sucré, et de pain traditionnel tels que le matloue, le pain grillé ou le bourek. La H'rira est également la reine des tables lors des occasions sociales joyeuses, comme les mariages et les fêtes de circonscription. De plus, elle trône sur la table de l'Ifar pendant le mois sacré du Ramadan. Les intervenantes précisent que ses ingrédients sont locaux et qu'elle est consommée toute l'année, par les malades comme par les personnes en bonne santé, les pauvres comme les riches. Bien que le nom de ce plat soit partagé par les wilayas de l'Ouest du pays, la méthode de préparation diffère d'une région à l'autre et d'une cuisine à l'autre, selon les chercheuses. Elles précisent par ailleurs que la H'rira oranaise est un plat populaire traditionnel qui "fait la fierté de tous les Algériens qui préservent leur patrimoine matériel et immatériel". Personne ne conteste que l'arôme de la H'rira oranaise émanant des cuisines est unique et irrésistible. Cela est dû à sa composition à base de viande, de légumes frais et d'épices, notamment de carvi, de coriandre, de gingembre et d'autres épices vendues au marché populaire de M'dina Jdida. Ces épices, très demandées par les clients de tout le pays, sont essentielles à la préparation de cette soupe. Le secret du caractère unique de la H'rira réside dans le mélange ajouté à cette soupe avant sa cuisson, notamment de la farine fermentée préparée quelques jours auparavant, parfois remplacée par de la tchicha d'orge, lui conférant une saveur distincte.

APS

AIN DEFLA :

LA VIEILLE VILLE DE MILIANA, UN TRÉSOR HISTORIQUE À PRÉSERVER

S'étendant sur une superficie de près de 80 hectares et classée secteur sauvegardé, la vieille ville de Miliana dans la wilaya d'Ain Defla abrite un patrimoine culturel, historique et naturel d'une richesse inestimable dont la mise en valeur s'impose d'urgence afin de préserver ce trésor des affres du temps. Perchée à flanc de montagne, à près de 720 mètres d'altitude sur le versant sud du mont Zaccar, Miliana recèle des vestiges qui témoignent des siècles d'histoire qu'elle a traversés. Parmi ces joyaux, figurent la muraille romaine défensive, le complexe religieux et culturel Sidi Ahmed Ben Youcef, des maisons à patios et à fontaines, des bains ottomans, des placettes publiques, des fontaines, Dar El Emir Abdelkader et la manufacture d'armes. Pour Abbes Benyoucef, archéologue et ancien responsable de la manufacture d'armes, la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Miliana était une nécessité absolue. "Elle remplit toutes les conditions pour ce faire", a-t-il déclaré à l'APS en marge de la clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). "La ville possède un passé prestigieux qui remonte à l'Antiquité", a-t-il souligné. "Elle recèle un patrimoine culturel matériel et immatériel inestimable et s'enorgueillit de traditions séculaires, fruits d'un métissage culturel aux influences andalouses, ottomanes et autres." M. Benyoucef a également mis en avant "ses traditions culinaires, ses habits et sa musique andalouse, ainsi que son cachet architectural particulier". C'est grâce à cette richesse patrimoniale que le secteur sauvegardé a été créé, avec

pour objectif de préserver cet héritage culturel et d'enrayer sa dégradation. Farid Yekhlief, chef de service du patrimoine culturel à la direction de la culture et des arts d'Ain Defla, a indiqué que le secteur sauvegardé a été créé dans le but de préserver le patrimoine de la vieille ville de Miliana. Il a ajouté que les opérations de protection "seront mises en œuvre de manière effective une fois le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé élaboré". Cette démarche inclusive impliquera l'ensemble des secteurs et acteurs de la société civile. Implication de la société civile dans la préservation de la vieille ville de Miliana. S'agissant de la préservation de ce patrimoine, M. Benyoucef estime que la société civile "doit jouer un rôle important en s'organisant". Il a noté que certaines associations locales sont déjà actives sur le terrain, à l'instar de l'association "Ez-ziria", qui œuvre depuis une vingtaine d'années à la préservation de la musique andalouse, un élément immatériel du patrimoine culturel. La ville de Miliana compte également plusieurs autres associations, telles que "La M'nara", "La perle du Zaccar" et "Les amis de Miliana Arts et culture", qui mènent un travail "remarquable" dans le domaine de la protection du patrimoine. M. Benyoucef a insisté sur la nécessité pour ces associations, "parties prenantes" dans l'opération de sauvegarde, de "s'organiser au niveau des quartiers et de sensibiliser les habitants sur l'importance et la valeur de la ville et de son patrimoine".

GRANDE MENACE POUR LA SANTÉ HUMAINE

DES BACTÉRIES RÉSISTANTES

MÉDICAMENTS

ériques, tout en augmentant en
aux le plus élevé d'utilisation d'an-
a été observé chez les patients
ne forme grave ou critique de la
la moyenne mondiale s'établissant
ns les cas bénins ou modérés, ce
ès différent selon les Régions, le
yant été enregistré dans la Région
(%).

de la classification AWaRe (accessi-
ielle/utilisation sélective/dernier
antibiotiques, qui les classe selon
e résistance aux antimicrobiens
entent. L'étude dresse un constat
des antibiotiques de la catégorie «
élective », dont le potentiel de
est plus élevé, étaient les plus fré-
prescrits dans le monde. « Lors-
nt a besoin d'antibiotiques, les
ils représentent l'emportent sou-
risques liés aux effets secondaires
istance aux antibiotiques. Cepen-
e sont pas nécessaires, ils ne pré-
n avantage, mais comportent des
ur utilisation contribue à l'appari-
propagation de la résistance aux
ens », déclare la Dre Silvia Berta-
fe, Unité Surveillance, données et
nt des laboratoires, Division Résis-
timicrobiens, OMS. « Ces données
nt à améliorer notre utilisation
des antibiotiques afin de réduire
m les conséquences négatives
r les patients et les populations. »
mble, l'utilisation d'antibiotiques
mis d'améliorer les résultats cli-
atients atteints de formes graves à
bénignes à modérées de la COVID-
aire, elle a augmenté le risque de
eux qui ne souffraient pas d'une
bactérienne. Chez les personnes
ne forme bénigne ou modérée de
et sans infection bactérienne, le
accès a été multiplié par deux dans
suivant leur admission à l'hôpital
à celles n'ayant pas reçu d'antibio-
tat obtenu en prenant en compte
s sous-jacentes, l'âge et le sexe.

nce s'accroît avec l'âge. Chez les
ne cinquantaine ou d'une soixan-
te atteints d'une forme bénigne à
la COVID-19 et traités par antibio-
tique de mourir était 10 fois plus
fois plus élevé chez les patients de
ns. Il est difficile de déterminer un
alité et d'éliminer les biais d'indi-
vaillant avec des données « réelles
ats doivent donc être interprétés
ce. Néanmoins, ils soulignent le
nt d'améliorer l'utilisation ration-
antibiotiques afin de réduire au mini-
séquences négatives inutiles pour
et les populations. Une synthèse et
ion systématiques des données
compléteront ces travaux afin
s prochaines recommandations de
utilisation des antibiotiques chez
atteints de COVID-19, dans le
élaboration des lignes directrices
e en charge clinique de la COVID-
ultats sont fondés sur les données
orme mondiale de recueil de don-
es sur la COVID-19, qui archive les
iques, standardisées et anonymi-
au individuel, de patients hospita-
de COVID-19. Les données ont été
après de quelque 450 000 patients
atteints de COVID-19, dans 65
une période de 3 ans, de janvier
s 2023. « Ces conclusions souli-



gnent l'importance d'un financement adéquat
des initiatives visant à améliorer la prescrip-
tion d'antibiotiques à l'échelle mondiale. « Ces
conclusions soulignent l'importance d'un
financement adéquat des initiatives visant à
améliorer la prescription d'antibiotiques à
l'échelle mondiale. Il est particulièrement utile
d'en discuter avant la prochaine réunion de
haut niveau de l'Assemblée générale des
Nations Unies sur la résistance aux antimicro-
biens, qui aura lieu en septembre », déclare la
Dre Yukiko Nakatani, Sous-Directrice générale,
Résistance aux antimicrobiens, OMS. La
réunion de haut niveau des Nations Unies sur
la résistance aux antimicrobiens rassemblera
des dirigeants mondiaux, qui s'engageront à
atténuer la RAM dans les secteurs de la santé
humaine, de la santé animale, de l'agroalimen-
taire et de l'environnement, et à promouvoir la
volonté politique, le financement et les
mesures visant à ralentir l'apparition et la pro-
pagation de la RAM.

ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION DES PRODUITS MÉDICAMENTS

L'OMS a approuvé l'octroi du statut d'autorité
reconnue par l'OMS à 33 autorités de régle-
mentation nationales et régionales qui respec-
tent systématiquement les normes et pra-
tiques réglementaires les plus strictes en
matière de qualité, d'innocuité et d'efficacité
des médicaments et des vaccins. Au total, 36
autorités de réglementation issues de 34 États
Membres ont été désignées comme autorités
reconnues par l'OMS depuis le lancement de
l'initiative, en mars 2022.

Les autorités reconnues par l'OMS nouvelle-
ment approuvées sont la Food and Drug Admi-
nistration (FDA) des États-Unis et le Réseau
européen de réglementation des médica-
ments, qui est composé de la Commission
européenne, de l'Agence européenne des
médicaments et des autorités de réglementa-

tion des médicaments des 30 pays suivants :
Allemagne (Institut fédéral des médicaments
et des dispositifs médicaux et Institut Paul
Ehrlich), Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre,
Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlan-
de, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande,
Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie,
Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas,
Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slove-
nie et Suède. En outre, l'OMS a approuvé
l'élargissement des fonctions de la Health
Sciences Authority (HSA) de Singapour, qui
avait déjà été désignée comme autorité recon-
nue par l'OMS en octobre 2023. « Aujourd'hui
marque une étape importante dans nos efforts
collectifs visant à améliorer l'accès à des médi-
caments et à des vaccins de qualité, sûrs et effi-
caces. Grâce à l'intégration d'autorités de
réglementation de premier plan, nous sommes
plus forts et plus unis pour améliorer l'accès
de millions de personnes supplémentaires à
des médicaments et à des vaccins de qualité,
sûrs et efficaces », a déclaré le Dr Tedros Adha-
nom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.
« Je tiens à féliciter tous les organismes dési-
gnés comme autorités reconnues par l'OMS
pour leur investissement et leur engagement
en faveur de la qualité et de l'innocuité des
médicaments et des vaccins. Je remercie égale-
ment nos experts pour les travaux qu'ils ont
menés avec diligence afin de mettre en œuvre
une évaluation transparente et fondée sur des
données probantes tout au long du processus. »
Cette décision est fondée sur la recommen-
dation formulée par le Groupe consultatif
technique de l'OMS sur les autorités reconnues
par l'OMS (TAG-WLA) à la suite d'évaluations
de la performance qui ont confirmé que les
organismes en question affichaient systématiquement
des performances avancées et se
conformaient aux normes internationales et
aux meilleures pratiques réglementaires
visant à garantir la qualité, l'innocuité et l'effi-
cacité des médicaments et des vaccins. « Cet
élargissement crucial du cadre des autorités

reconnues par l'OMS est une étape décisive
pour la réglementation de la santé publique à
l'échelle mondiale », a déclaré la Dre Yukiko
Nakatani, Sous-Directrice générale pour l'ac-
cès aux médicaments et aux produits de santé
et Sous-Directrice générale par intérim pour la
résistance aux antimicrobiens. « On peut
compter sur les autorités reconnues par l'OMS
pour garantir la qualité et l'innocuité des
médicaments et des vaccins, et ainsi rationali-
ser les processus, optimiser les ressources et
accélérer l'accès aux médicaments et aux vac-
cins. » L'approbation par l'OMS de la FDA et du
Réseau européen de réglementation des médi-
caments porte sur toutes les fonctions régle-
mentaires concernant les flux de production
des médicaments - y compris les médicaments
multisources (génériques) et les nouveaux
médicaments (nouvelles entités chimiques),
les médicaments biologiques et les produits
biosimilaires - et des vaccins. L'approbation
par l'OMS de la HSA porte sur une fonction
réglementaire supplémentaire de surveillance
et de contrôle des marchés. Grâce à l'ajout de
cette fonction, le statut de la HSA en tant
qu'autorité reconnue par l'OMS couvre désor-
mais toutes les fonctions réglementaires
concernant le flux de production des médi-
caments, y compris les médicaments multi-
sources (génériques) et les nouveaux médi-
caments (nouvelles entités chimiques), les médi-
caments biologiques et les produits biosimi-
laires. Le statut d'autorité reconnue par l'OMS
signifie non seulement que l'organisme se
conforme aux normes, mais aussi qu'il s'enga-
ge à s'améliorer de façon continue et à exceller
dans le domaine de la surveillance réglemen-
taire - un engagement dont font systématiquement
preuve le Réseau européen de réglementa-
tion des médicaments, la HSA et la FDA.
Quelques autorités de réglementation rigou-
reuses qui avaient manifesté leur intérêt à
obtenir le statut d'autorité reconnue par l'OMS
attendent les résultats de leur évaluation.

Par A.B. et Agences

PÉTROLE

LE SOUDAN DU SUD PRIVÉ DE SA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS

Le Soudan du Sud face à une grave crise économique, alors que l'inflation s'envole. Déjà plombé par des décennies de conflit, c'est une autre crise importée du Soudan voisin qui affecte aujourd'hui les finances du pays. Les combats depuis avril 2023 paralysent l'un des oléoducs par lesquels transite le brut sud-soudanais. Or ce pétrole représente 90 % des revenus de Juba. Jusqu'à février, le Soudan du Sud produisait 150 000 barils de brut par jour. En avril, la production n'était plus que de 60.000 barils journaliers. Conséquences : un déficit quotidien de 4 millions de dollars pour le gouvernement. Et pour la population, une inflation record et l'explosion du coût de la vie. Les réparations de l'oléoduc pourraient durer jusqu'à fin août.

In Africanews

LIBYE

LA COMPAGNIE AÉRIENNE BERNIQ AIRWAYS ACHÈTE SIX AVIONS AIRBUS

La compagnie aérienne libyenne Berniq Airways a annoncé vendredi avoir signé un accord avec Airbus pour l'achat de six appareils A320neo et A321neo. Berniq n'a pas révélé le coût ni le délai de livraison. "Il convient de noter que cet accord sera suivi de plusieurs autres accords dans plusieurs domaines, dont les plus importants sont la formation, la maintenance et la sécurité", a déclaré Berniq. L'entreprise a publié des photos de la signature, indiquant qu'elle avait eu lieu à Toulouse, en France, jeudi dernier. Berniq a son siège à Benghazi, la deuxième plus grande ville de Libye. La société privée a été fondée en 2018 et a commencé ses activités en 2021. Elle assure des vols intérieurs de Benghazi à Labraq à l'est, et à Tripoli, Misrata et Zintan à l'ouest. Elle assure également des vols quotidiens et hebdomadaires vers la Tunisie, l'Égypte, la Turquie, le Soudan, l'Arabie saoudite et Dubai.

In Agences

CAMEROUN

644 millions \$ d'importations céréalières en 2023, en baisse de 27%

Les importations céréalières camerounaises se sont chiffrées à 387,7 milliards FCFA en 2023 selon le rapport sur le commerce extérieur produit par l'Institut national de la statistique. C'est -27% en glissement annuel comparé aux 525 milliards FCFA d'importations de 2022.

Pour l'INS, cette tendance baissière des importations de blé et riz notamment, s'explique par la politique d'import-substitution du gouvernement camerounais, qui promeut depuis 2021 des produits substituables made in Cameroun. Un programme qui a coûté 114,5 milliards FCFA en 2023. Les importations céréalières camerounaises se sont chiffrées à 387,7 milliards FCFA en 2023 selon le rapport sur le commerce extérieur produit par l'Institut national de la statistique. C'est -27% en glissement annuel comparé aux 525 milliards FCFA d'importations de 2022. Les volumes achetés sont dominés par le riz, qui a coûté 200,8 milliards FCFA, soit -24% par rapport aux 264,4 milliards de 2022. « L'Inde reste en tête avec 55,2% de parts de marché, suivie de la Thaïlande dont les parts de marché ont augmenté de 2 points par rapport à l'année précédente. Ces deux pays fournissent 90,1% du riz importé au Cameroun en 2023 » informe l'INS. Le froment de blé a quant à lui coûté 178,3 milliards FCFA, en baisse de 31,6% en glissement annuel (260,7 milliards en 2022). « En 2023, le Cameroun a importé le blé de 12 pays. La France reste le principal fournisseur, suivie de la Pologne qui fait une montée spectaculaire, de la Russie et de l'Allemagne », relaie Investir au Cameroun.

In Investir au Cameroun



RÉGULATION

Le Nigeria suspend temporairement l'attribution de licences MVNO

Le régulateur télécoms nigérian a engagé les démarches pour l'introduction des opérateurs de réseau mobile virtuel. Les premières licences ont été attribuées en 2023 à 25 sociétés pour un montant total de 5,9 milliards de nairas. La Nigerian Communications Commission (NCC) a annoncé le vendredi 17 mai la suspension temporaire de l'attribution des licences pour les opérateurs de réseau mobile virtuel (MVNO), entre autres. Cette mesure devrait permettre au régulateur de procéder à un examen approfondi du niveau actuel de concurrence, la

saturation et la dynamique actuelle du marché. Le régulateur télécoms nigérian précise toutefois que toutes les demandes en attente pour les mêmes licences seraient toujours examinées et traitées en conséquence. C'est en 2017 que la NCC a entamé les démarches pour l'introduction des MVNO au Nigeria. Les premières licences ont finalement été attribuées en juin 2023 à 25 sociétés pour une validité de 10 ans et un montant total de 5,9 milliards de nairas (4 millions USD). En suspendant l'attribution de nouvelles licences MVNO, la NCC

cherche à renforcer le cadre réglementaire de ce nouveau marché sur lequel il mise pour améliorer la concurrence, combler le fossé numérique et offrir davantage de choix aux consommateurs. Pour rappel, le Nigeria comptait 219,3 millions d'abonnés aux services de téléphonie mobile à la fin du mois de mars 2024 pour un taux de pénétration de 101,16 %. Les chiffres du régulateur montrent également 163,8 millions d'abonnés aux services Internet, dont 94,36 millions utilisent le haut débit.

In Agence Ecofin

APRÈS UNE SUSPENSION DE DEUX MOIS

Une mine prometteuse en Guinée Conakry reprend ses travaux

Le site a coulé son or en juin 2023, mais les opérations ont été interrompues en mars dernier suite à un litige commercial entre le propriétaire britannique et son principal sous-traitant Corica Mining Services. Selon ce dernier, Hummingbird Resources

"n'avait pas effectué de paiements à Corica pour les services miniers fournis" et "n'avait pas fourni d'acte de garantie de la société". Dès qu'un accord a été trouvé, les équipements du prestataire Corica Mining Services ont été mobilisés et sont arrivés sur le

terrain, a annoncé l'entreprise britannique. La mine de Kouroussa se trouve dans le bassin de Siguiri, la principale région aurifère de Guinée. D'après Hummingbird, le site devrait produire en moyenne entre 120.000 et 140.000 onces d'or au cours des

trois premières années de production commerciale, et en moyenne 100.000 onces d'or par an pendant la durée d'exploitation de la mine. Laquelle devrait être pleinement opérationnelle au début du troisième trimestre 2024.

In Agence Sputnik

BURKINA FASO

Laafi Concept pour la conservation de produits pharmaceutiques et agroalimentaires

Le maintien des produits sensibles dans les bonnes conditions de conservation (température, pression, luminosité, etc.) n'est pas toujours la priorité première dans nombre de chaînes logistiques en Afrique. Un défi que veut relever l'entrepreneur burkinabé.

Laafi Concepts est une start-up lancée en 2020 par l'ingénieur burkinabé Christian Cédric Toe. Elle est spécialisée dans la surveillance des conditions de conservation de produits sen-

sibles le long de la chaîne logistique, notamment ceux pharmaceutiques et alimentaires. Son ambition est d'augmenter la disponibilité en Afrique de produits sanitaires clés comme les vaccins, et aussi d'améliorer la sécurité alimentaire sur le continent.

Le Laafi Monitor qu'elle a mis au point, permet aux utilisateurs de surveiller en temps réel des indicateurs comme le niveau d'humidité, la température et l'exposition à la lumière.

Des alertes personnalisables permettent de signaler tout changement critique lors du transport et de stockage des produits via l'application Laafi Mobile.

Antérieurement à la tête de Genuine Concept (2015-2020), Christian Cédric Toe avait déjà créé Laafi Bag, un sac réfrigérant capable de maintenir les vaccins à température adéquate pendant 90 heures. De quoi lui valoir le Prix de l'innovation aux Rebranding Africa Awards

2016. Laafi Concepts bénéficie du soutien stratégique d'un opérateur télécoms. « Orange a joué un rôle important dans l'identification de nouveaux marchés, un mentorat et un accès à son réseau d'experts. Ce soutien a été essentiel pour nous aider à développer et à commercialiser notre produit » a déclaré Christian Cédric Toe. La marque a d'ambitieux objectifs de développement, révèle We Are Tech Africa. « Standardiser tous nos process et améliorer

l'accessibilité à nos produits, amener notre base de clients institutionnels à 100 d'ici à 2025, développer de nouvelles fonctionnalités pour notre solution et établir notre présence sur de nouveaux marchés en Afrique subsaharienne », apprend-on. Pour info, Christian Cédric Toe est titulaire d'un bachelier en génie industriel et maintenance délivré en 2013 par l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

In Agence Ecofin

Cyclisme/Tour d'Algérie : l'Algérien Yacine Hamza récidive à Annaba

En dépit de plusieurs victoires dans les étapes du tour, le maillot jaune échappe jusqu'ici aux cyclistes algériens. Ces derniers doivent au cours de la dernière étape entre Annaba et Guelma rattraper leur retard sur l'Erythréen Meron Hagos Teshom au cours de la dernière et devancer ce concurrent d'au moins quelques secondes pour espérer remporter ce trophée.

Le coureur algérien Yacine Hamza (Madar Pro Team) a remporté la neuvième et avant-dernière étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), courue lundi entre Skikda et Annaba (126,5 km) et marquée par une neutralisation de la course au 52e km en raison d'une chute massive au sein du peloton due aux conditions météorologiques. Hamza Yacine, qui signe un quatrième succès sur le TAC 2024 après ceux obtenus à Skikda (8e étape), Sétif (6e étape) et Sidi Bel Abbes (1ère étape), s'est imposé au sprint devant l'Américain, David Drouin, (Euro Cycling Team) et l'Allemand, Marcel Peschges, (Embrasse The World). Après la neutralisation de la course au 52e km, en raison d'une chute massive au sein du peloton due aux conditions météorologiques, les organisateurs ont décidé de



reprandre la course réellement à 25 km de la ligne d'arrivée pour désigner un vainqueur d'étape, sans prendre en compte les chronos. Suite à cette décision, l'Erythréen, Meron Hagos Teshom, a conservé le maillot jaune de leader pour la quatrième journée consécutive. Mardi, la 10e et dernière étape du TAC 2024, mènera le peloton d'Annaba à Guelma avec retour sur Annaba sur une distance

148,5 km. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règle-

ments de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un

commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

R.S

LES PORTEURS DE MAILLOTS

- **Mallot jaune (leader du classement général) :** Meron Hagos Teshom (Erythréen)
- **Mallot vert (meilleur sprinteur) :** Hamza Yacine (Madar Pro-Team / Algérie)
- **Mallot Blanc (meilleur Jeune) :** Maekele Milklyas (Erythréen)
- **Mallot à pois (meilleur grimpeur) :** Awet Aman (World Cycling Centre Africa)
- **Mallot bleu (vainqueur d'étape) :** Hamza Yacine (Madar Pro-Team / Algérie)
- **Mallot rouge (meilleur Algérien) :** Hamza Yacine (Madar Pro-Team / Algérie)
- **Mallot orange (coureur le plus combatif) :** Aliman Cahyadi (Terengganu Cycling Team).

Toni Kroos annonce sa retraite à l'issue de la saison

Toni Kroos a annoncé, hier, qu'il allait prendre sa retraite à l'issue de cette saison, rapporte le journal l'Equipe. Le milieu de terrain (34 ans) disputera l'Euro avec la sélection allemande, à domicile, cet été. Toni Kroos va tirer sa révérence à l'issue de la saison et donc de l'Euro (14 juin-14 juillet) qu'il disputera avec la sélection allemande, à domicile. Il tentera de remporter un deuxième trophée avec la Mannschaft après la Coupe du monde 2014. L'emblématique milieu de terrain

du Real Madrid a annoncé, ce mardi, sa retraite sportive dans un message posté sur son compte Instagram. Avec le Bayern Munich (2007-2014) puis le Real Madrid (depuis 2014), Toni Kroos a gagné trois Bundesliga, trois Liga ou encore cinq Ligue des champions. Samedi 1^{er} juin, il tentera d'en décrocher une sixième à Wembley face au Borussia Dortmund. Histoire de garnir encore un peu plus son CV impressionnant.

R.S.

CONGRÈS DE LA FIFA :

Sadi participe à la réunion Comex CAF-Fédérations africaines

Cette participation est très importante parce qu'elle permet au Président de la FAF de nouer des contacts avec ses homologues des autres fédérations dans le continent africain. Il s'agit aussi de tenter de régler les litiges et de préparer une éventuelle élection au comité exécutif de la CAF. Précisément, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a participé récemment à la réunion des fédérations africaines et le Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), à l'invitation du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe. Cette réunion s'est tenue en marge du 74e Congrès de la Fédération internationale (FIFA), a indi-

qué, rapporte l'APS, l'instance fédérale sur son site officiel. Au cours de cette réunion, tenue en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, ce dernier « a rappelé les défis du football mondial et l'engagement de la FIFA envers le continent africain pour la réalisation des projets de développement », précise la même source. Le président de la FAF, accompagné du secrétaire général de l'instance fédérale, Nadir Bouzenad, ont rallié, mardi, la capitale thaïlandaise pour assister au Congrès de la FIFA, prévu le vendredi 17 mai. En marge de cette session, les représentants de la FAF participeront aux travaux des ateliers de la FIFA et de la CAF

les 15 et 16 mai. « La lutte contre le racisme sous toutes ses formes dans le football constitue un défi majeur et prioritaire pour la FIFA, qui appelle aussi les fédérations membres à adhérer à cette politique pour l'intérêt du football mondial », souligne la même source. En marge de l'atelier FIFA sur le management et la professionnalisation des clubs, le président de la FAF a rencontré son homologue ougandais, Moses Magogo Hassim. Les discussions entre les deux responsables ont porté principalement sur le renforcement des liens entre les deux fédérations et le développement de la coopération dans le domaine technique.

S.D

MONDIAUX PARA-ATHLÉTISME ATHMANI SKANDER SACRÉ CHAMPION DU MONDE DU 100 MÈTRES

Le sprinteur algérien Athmani Skander Djamil a été sacré champion du monde de l'épreuve du 100m, classe (T13), après avoir remporté haut la main, ce lundi à Kobe au Japon, la finale des 11es Championnats du monde de para-athlétisme (17-25 mai). Dans une course assez rapide, Athmani Skander Djamil n'a laissé aucune chance à ses adversaires, notamment au Japonais Shuta Kawakami, second, au colossal norvégien Salum Ageze Kashafali, le recordman du monde l'épreuve en 10.37, mais aussi l'Australien Chad Peris.

La domination de l'Algérien s'est dessinée à partir des 50 derniers mètres où il a pris l'avantage qui s'est creusée jusqu'à la ligne d'arrivée, franchie en 10.44, un nouveau record d'Afrique pour Skander. La seconde place est revenue au Japonais Kawakami en 10.70, et la 3e au Norvégien Kashafali en 10.79. Cette médaille de l'athlète Athmani Skander Djamil au 100m (T13) est la 3e en or pour l'Algérie, après celle de Nassima Saifi au lancer du disque avec un jet à 33.90m, réalisant sa meilleure performance de la saison, et d'Ahmed Mehideb au lancer du (Club/F32) avec un jet à 37.61m.

APS



LU POUR VOUS

«AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES AUTISTES»

Le trouble de l'autisme est une maladie associée au développement du cerveau qui affecte la façon dont une personne reconnaît et interagit socialement avec les autres, provoquant des problèmes d'interaction sociale et de communication.

Le trouble comprend également des modèles de comportement limités et répétitifs. Le terme « spectre » dans le trouble du spectre autistique fait référence à un large éventail de symptômes et de niveaux de gravité. Les troubles du spectre autistique comprennent des affections qui étaient auparavant considérées comme distinctes : l'autisme, le syndrome d'Asperger, les troubles perturbateurs de l'enfance et une forme de trouble envahissant du développement non spécifié ailleurs. Certaines personnes utilisent encore le terme « syndrome d'Asperger », qui est généralement considéré comme un trouble du spectre autistique léger. Les troubles du spectre autistique commencent dès la petite enfance et finissent par entraîner des problèmes de fonctionnement social – social, à l'école et au travail, par exemple. Les enfants développent souvent des symptômes d'autisme au cours de la première année. Pour un petit nombre d'enfants, le développement semble se dérouler normalement au cours de la première année, puis ils traversent une période de régression entre 18 et 24 mois lorsqu'ils développent des symptômes d'autisme. Bien qu'il n'existe aucun remède contre les troubles du spectre autistique, un traitement intensif précoce peut faire une grande différence dans la vie de nombreux enfants.

EDITEUR :

Dunod

DATE DE PARUTION :

Juin 2008

1/AUTEUR DU LIVRE :

Sous la direction de : Bernadette Rogé
Bernadette ROGE a réuni 12 spécialistes français et internationaux (USA + G.B. + Canada) pour fournir un état du savoir relatif aux personnes autistes. Catherine Barthélémy, Ghislain Magerotte, ARAPI
Bernadette ROGE a réuni 12 spécialistes français et internationaux (USA + G.B. +

Canada) pour fournir un état du savoir relatif aux personnes autistes. Organisé en quatre volets (diagnostic, prise en charge, soins, accompagnement des...

2/PRESENTATION SUCCINCTE DU LIVRE

Bernadette ROGE a réuni 12 spécialistes français et internationaux (USA + G.B. + Canada) pour fournir un état du savoir relatif aux personnes autistes. Organisé en quatre volets (diagnostic, prise en charge, soins, accompagnement des familles) ce livre se présente comme la synthèse des dernières découvertes sur ce handicap.

3/PRESENTATION SUCCINCTE DE L'AUTEUR

Bernadette Rogé
Psychologue, professeur de psychologie clinique (université de Toulouse Le Mirail)
BERNADETTE ROGÉ est professeur de psychologie à l'université de Toulouse Jean Jaurès. Elle est membre du laboratoire Octogone / CERPP et membre senior de l'Institut Universitaire de France. Elle a créé l'unité d'évaluation de l'autisme au CHU de Toulouse qu'elle a dirigée pendant 15 ans. Elle travaille maintenant avec l'association Ceresa (Centre Régional d'Éducation et de Services pour l'autisme) dont elle dirige les services (SESSAD Acces 31, structure expérimentale Acces 46, unité d'enseignement, plateforme de services Trampoline et organisme de formation).

4/DEFINITION DE L'AUTISME

L'autisme fait partie des troubles envahissants du développement. L'autisme est un trouble neurodéveloppemental complexe qui fait partie des troubles envahissants du développement (TED) et qui dure tout au long de la vie. L'autisme est causé par un dysfonctionnement neurobiologique qui affecte les compétences de communications, les interactions sociales.

ON PARLE DE TROUBLE DU

DÉVELOPPEMENT :
Pathologie : lorsque cette pathologie apparaît généralement durant les trois premières années de la vie

EN COMPRENDRE LES PARTIES Résumé et sommaire du livre

Cet ouvrage s'attache à développer les problématiques rencontrées aux différentes étapes de la trajectoire de vie de la personne avec autisme. Sont ainsi abordés successivement : les thèmes du diagnostic et des investigations qui y sont associées ; l'éducation et la formation ; les prises en charge ; et la qualité de vie de la famille. L'objectif est de mettre les connaissances récentes au service d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes d'autisme. L'approche pluridisciplinaire reflète l'ensemble des compétences qui doivent être mobilisées pour soutenir les personnes tout au long de leur vie. La dimension internationale ouvre des perspectives et fournit des modèles déjà mis en oeuvre à l'étranger et qui pourront alimenter utilement la réflexion des professionnels et

parents concernés par l'accueil et l'accompagnement des personnes autistes. Introduction. Évaluation et diagnostic. L'évaluation dans les troubles de l'autisme (C. LORD). L'évaluation clinique des troubles autistiques (C. BARTHÉLEMY, F. BONNET-BRILHAULT, et al.). Le diagnostic précoce de l'autisme en France (A. BAGHDADLI, S. BEUZON, et al.). Éducation et formation. L'intervention précoce intensive dans l'autisme, enjeux et perspectives (B. ROGÉ). L'intervention comportementale intensive précoce dans l'autisme (B. REMINGTON). L'éducation des personnes avec autisme (R. JORDAN). Édu-



dans la période fondamentale du développement. Retard et/ou anomalies : on peut observer des retards ou des anomalies dans toutes les sphères du développe-

ment à des degrés variables depuis la toute petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

I.Med Amine

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE Un manuel incontournable pour les familles concernées

Bernadette ROGE a réuni 12 spécialistes français et internationaux (USA + G.B. + Canada) pour fournir un état du savoir relatif aux personnes autistes. Organisé en quatre volets (diagnostic, prise en charge, soins, accompagnement des familles) ce livre se présente comme la synthèse des dernières découvertes sur ce handicap. Cet ouvrage s'attache à développer les problématiques rencontrées aux différentes étapes de la trajectoire de vie de la personne avec autisme. L'objectif est de mettre les connaissances récentes au service d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes d'autisme. L'approche pluridisciplinaire reflète l'ensemble des compétences qui doivent être mobilisées pour soutenir les personnes tout au long de leur vie. La dimension internationale ouvre des perspectives et fournit des modèles déjà mis en oeuvre à l'étranger et qui pourront alimenter utilement la réflexion des professionnels et parents concernés par l'accueil et l'accompagnement des per-

sonnes autistes Au final, cet ouvrage s'attache à développer les problématiques rencontrées aux différentes étapes de la trajectoire de vie de la personne avec autisme. Sont ainsi abordés successivement : les thèmes du diagnostic et des investigations qui y sont associées ; l'éducation et la formation ; les prises en charge ; et la qualité de vie de la famille. L'objectif est de mettre les connaissances récentes au service d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes d'autisme. L'approche pluridisciplinaire reflète l'ensemble des compétences qui doivent être mobilisées pour soutenir les personnes tout au long de leur vie. La dimension internationale ouvre des perspectives et fournit des modèles déjà mis en oeuvre à l'étranger et qui pourront alimenter utilement la réflexion des professionnels et parents concernés par l'accueil et l'accompagnement des personnes autistes.

I.Med

quer en accompagnant les itinéraires de vie (G. MAGEROTTE). Améliorer la communication et les habilités socio-émotionnelles (B.M. PRIZANT, A.M. WETHERBY, et al.). Communication et émotion : quelques questions posées par l'approche éducative (R. PRY). Services et intervention médicale. La qualité de vie des adultes en institution (D. FELCE).

Pour un service d'hébergement intégré à la cité (E. WILLAYE). L'utilisation des psychotropes chez les personnes autistes (J. THIVIERGE ET M. RADOUCO-THOMAS). Vers une approche intégrative de l'autisme (M. LEMAY). Famille. Parents d'enfants avec autisme (CH. PHILIP). La qualité de vie des familles (A.P. TURNBULL). Conclusion.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
 WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 NIF : 40801500034098

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 23/2024

La direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

Projet : Contrôle de qualité Des Travaux
 Réalisation de l'évitement Sud El Achir sur 6 Km en double voies
 avec réalisations de 2 OA
 LOT 1 : Réalisation de l'évitement Sud El Achir sur 06 Km en double voies
 LOT 2 : Réalisation de deux (02) ouvrages d'art sur voie ferrée
 au PK02+770 et PK05+119

- les laboratoires intéressés par le présent avis et qualifiés et ayant les conditions suivantes :
- 1- Avoir un Agrément en cours de validité ou décret de création délivré par le Ministère des Travaux publics
- 2- Avoir une Certificat du ISO9001 en cours de validation
- 3- Réaliser un projet similaire Maîtrise Et Suive Des Travaux d'auto routes ou dédoublement d'une route (nationale ou chemin de wilaya) sur un linéaire de 06km ou plus. Et doit présenter une attestation de bonne exécution délivrée par des services contractants publics.
- 4- Le soumissionnaire doit réaliser durant les années 2020-2021-2022 au moins un chiffre d'affaire moyen de 6.000.000.00.DA, justifiée par les bilans visés par le services des impôt ou un certificat C20.
- 5- les offres présentées en groupement sont rejetés.

Le cahier des charges doit être retiré auprès de la direction des travaux publics (bureau des marchés) de la wilaya de bordj Bou Arreridj, site cité administrative.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature » « Offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : **SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR-**

LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 23/2024

Contrôle de qualité Des Travaux :

Réalisation de l'évitement Sud El Achir sur 6 Km en double voies avec réalisations de 2 OA

LOT 1 : Réalisation de l'évitement Sud El Achir sur 06 Km en double voies

LOT 2 : Réalisation de deux (02) ouvrages d'art sur voie ferrée

au PK02+770 et PK05+119

01/ Le dossier de candidature contient :

- * Une déclaration de candidature remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- * Une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- * Les statuts de l'entreprise.
- * Attestations de dépôt du compte sociaux de dernier exercice.
- * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- * Agrément ou décret de création délivré par le Ministère des Travaux publics (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- * Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2020-2021-2022), visés par les services des impôts ou C20.
- * Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS ou CASNOS année (2024 + diplômes ou attestations de succès au contrat d'intégration CTD, CIP, PTD jointes attestations de succès valable à la date d'ouverture des plis.
- * Liste des moyennes matérielles années 2024 établie par un huissier de justice accompagnée des cartes d'immatriculation et police d'assurance pour le matériel roulant ou facture d'achat pour autre matériel.
- * Références professionnelles jointes attestations de bonne exécution portant l'objet et le montant délivrés par des services contractant (copie).
- * Les pièces fiscales et parafiscales valides et à jour à la date d'ouverture des plis. (CNAS, CASNOS, CACOBATH) (Photocopie)
- * Copie du registre de commerce Electronique

02/ Offre technique contient

- * Une déclaration à souscrire remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- * Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un **mémoire technique** justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires
- * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03/ Offre financière contient

- * Lettre de soumission remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- * Bordereau des prix unitaire rempli en chiffre et en lettre signé, cachée et datée.
- * Devis quantitative et estimatif rempli signé, cachée et datée.
- la durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.
- Les offres sont déposées au siège de La direction des travaux public de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, site cité administrative (ex Dour Souk). Le jour et l'heure limitée de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant (09:30).
- le jour et l'heure limité de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10H00.
- si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Lorsque la date limitée de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai est prolongé au jour ouvrable qui suit et à la même heure.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée (03) mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
 DE TIZI-OUZOU

Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
 - NIF : 001215004877603
 - NIS : 099.115.019.240.819
 - Code d'activité : 838

AVIS D'APPEL AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE
RESTREINT N°02 /2024

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou lance un Concours National d'Architecture Restreint pour l'étude d'un nouveau siège OPGI à Tizi-Ouzou.

Les bureaux d'étude d'architecture et les bureaux d'études publics nationaux, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité intéressés par ce présent concours national d'architecture restreint peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du bureau n° 47 de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou sis à avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou.

NB : La soumission dans le cadre d'un groupement n'est pas acceptée.

La durée de préparation des offres du présent concours est fixée à **treize (13) jours** répartie en deux phases :

A. Première phase : un délai de **10 jours**, est accordé aux soumissionnaires pour la préparation uniquement du dossier de candidature et ce à compter de la première parution de l'avis du concours dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

B. Deuxième phase : un délai de **25 jours**, est accordé aux soumissionnaires pré-qualifiés à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, pour la remise des offres techniques, des prestations et des offres financières.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

I. Dossier de candidature comprenant :

- * Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

a. Capacités professionnelles

* **Pour les architectes agréés, justifier :**

- L'agrément en Cours de validité.
- Statut En Cas De Société (SCP).

* **Pour les bureaux d'études publics, justifier :**

- L'agrément en cours de validité pour les bureaux d'études publics nationaux est exigé.

b. Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles

suivantes :

* **Moyens humains :** justifiés par des diplômes et attestations d'affiliation ou l'état nominatif CNAS ou CASNOS en cours de validité ou contrats ANEM et certificats de travail ou historique d'affiliation des éléments, il s'agit de :

- Un chef de projet architecte ou ingénieur ou master en G.C ou bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.
- architecte ou ingénieur ou master en G.C ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

NB Références professionnelles : Ayant déjà conçu et suivi durant les dix (10) dernières années (2014 à 2023) au moins deux projets classés à la catégorie « B » ou un projet classé à la catégorie « C ». A justifier par des attestations de bonne exécution (étude et suivi) délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette durée (notamment attestations d'études et suivi, etc), ces attestations doivent porter le numéro de logement ou la catégorie.

c. Capacités financières

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 6.000.000.000 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des quatre (04) meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2019-2020-2021-2022-2023), justifié par leurs bilans financiers.

* Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

* Les moyens humains et les références professionnelles ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujet à contestation lors de l'évaluation de l'offre technique.

II. L'Offre technique comprend :

- * La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- * Mémoire technique justificatif ; permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique ;
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
- * Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

III. L'Offre de prestations comprend :

- * Les soumissionnaires devront présenter les pièces graphiques et écrites conformément à l'article 18 du cahier des charges.
- * L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

IV. L'Offre financière comprend :

- * La lettre de soumission selon modèle ci-joint, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Une proposition d'honoraires (en Toutes Taxes Comprises) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe).

A. Dans une première phase :

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **10ème jour** au plus tard à 13h30 auprès du bureau n°47 de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou sis à avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou, et ce à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel au concours dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Celles-ci doivent être fermées et insérées dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

A
 Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou
 « Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
 Avis d'Appel au Concours National d'Architecture Restreint
 N° 02/2024.

Relatif à la mission étude d'un nouveau siège OPGI à Tizi-Ouzou

B. Dans une deuxième phase :

La date et l'heure limite de dépôt des offres techniques, des prestations et des offres financières est fixée dans l'avis d'invitation publié dans les organes de presse et le BOMOP, au **25ème jour**, et ce à compter de la première parution dans la presse appuyée par les courriers d'invitation qui sont transmis par le service contractant aux candidats.

Si les dates de dépôt et d'ouverture des offres coïncident avec un jour férié ou jour de repos légal, celles-ci sont reportées au jour ouvrable suivant aux mêmes heures.

Le délai de validité des offres est équivalent à la durée de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmenté de trois (03) mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DARA D'ARNEB EL AIN
COMMUNE D'ARNEB EL AIN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article n° 65 alinéa 2 et en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offres ouvert N° 06/2024 en date du 22 Avril 2024 paru dans le journal l'express en français et dans le journal ASWAT en arabe concernant l'opération suivante :

Réalisation, extension, renouvellement et Déviation réseau d'assainissement des :

- Lot (01) Renouvellement du réseau d'assainissement Cité Lahouel Ben Aicha (1er Tranche)
- Lot (02) Déviation du collecteur principale d'assainissement Cité 230 logt MTH (1er Tranche)
- Lot (03) Réalisation réseau d'assainissement Ouled Hmidane-Yezza
- Lot (04) Extension réseau d'assainissement Cité Meziane Benaicha N° 01

Suite au PV de la commission communale d'évaluation, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	La note technique	Montant	Montant après correction	Délais	Matricule fiscale
- Lot (01) Renouvellement du réseau d'assainissement Cité Lahouel Ben Aicha (1er Tranche)	EURL BENCHAMMA TRAVAUX SIDI BACHED W TIPAZA	90	14.050.583.000DA	16.034.165.960DA	04 Mois	099942052236630
- Lot (02) Déviation du collecteur principale d'assainissement Cité 230 logt MTH (1er Tranche)	ETPH (S-TCE) Khair Mohamed Amine Ménéceur W.TIPAZA	90	5.998.236.000DA	6.887.482.000DA	30 Jours	192422200568159
- Lot (03) Réalisation réseau d'assainissement Ouled Hmidane-Yezza	ETPH-TCE ARABA YAZID HADJOUT W-TIPAZA	66,33	4.846.794.000DA	/	03 Mois	17442120126814700000
- Lot (04) Extension réseau d'assainissement Cité Meziane Benaicha N° 01	ETB-TCE BOUZIDI MUSTAPHA SIDI AMAR W TIPAZA	54	3.036.240.000DA	3.316.870.000DA	45 Jours	182420200791133

Et conformément à l'article 82 du décret présidentiel suscit. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux Nationaux.

L'EXPRESS DU 22/05/2024 ANEP : N° 2416017142

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن العمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية ادرار
رقم التعريف الجبائي: 097801010022454

Invitation après résultats d'évaluation des offres de candidature

Conformément aux dispositions des articles 48,49 et 58 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 44,65,73 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service publics. L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours Restreint N° : 63/2024 relative à l'étude et suivi pour la Réalisation de 160 logements publics locatifs à Fenoughil du programme 1800 logements publics locatifs individuels de type F3 à travers la wilaya d'Adrar inscrit au titre de l'année 2024, publié dans les deux quotidiens nationaux « L'EXPRESS » et « ل'سوت » du 06 /05/2024 Qu'a l'issue des travaux d'étude des conditions d'éligibilité les candidats suivants sont pré qualifiés pour la deuxième phase :

N°PLI	BUREAU D'ETUDE
01	GROUPEMENT .BET HADJI ABDELLAH ET BET IDDER MOKHTAR.
02	BET SAIDI SALEM.
03	BET BOUALLALA DJELLOUL
04	BET BAHAKKOU ABDELKRIM
05	BET LAKHAL HADJ
06	BET ARROUSSI ABDELMALEK

Les bureaux d'étude cités ci-dessus sont invités par conséquent à déposer leurs offres techniques, leurs offres de prestations, et leurs offres financières dans un délai de 20 jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux conformément aux dispositions du cahier de charges si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable à la même heure.

L'EXPRESS DU 22/05/2024 ANEP : N° 2416016928

KIOSQUE INTERNATIONAL

COFONDATEUR DE WIKILEAKS

Julian Assange bénéficiera d'une audience d'appel contre son extradition vers les États-Unis

Détenu dans une prison britannique depuis 2019, le co-fondateur de WikiLeaks fait face à des accusations d'espionnage et risque une peine de réclusion de 175 ans en cas d'extradition.

Le cofondateur de WikiLeaks, Julian Assange, bénéficiera d'un nouveau recours contre son extradition vers les États-Unis. Assange, qui devait être extradé vers les États-Unis pour espionnage, va désormais plaider son cas devant une nouvelle audience d'appel. Le cofondateur de WikiLeaks fait face à 17 accusations d'espionnage pour lesquelles il risque une peine allant jusqu'à 175 ans de réclusion. Assange, détenu dans une prison britannique depuis 2019, risque d'être

extradé pour des allégations de fuite de documents militaires classifiés en 2010-2011. La Haute Cour du Royaume-Uni a décrété dans une décision cruciale de 2021 qu'Assange devait être extradé, rejetant les affirmations concernant son état mental fragile et les risques auxquels il pourrait être exposé dans un établissement pénitentiaire américain. Suite à cette décision, la Cour suprême a confirmé la décision de 2022, alors que la ministre de l'Intérieur de l'époque, Priti Patel,

avait confirmé l'ordre d'extradition, haussant d'un cran la bataille juridique. Dans sa dernière demande de sursis, Assange a demandé l'autorisation d'examiner la détermination de Patel et de contester le verdict initial du tribunal émis en 2021. En mars dernier, une décision de la Haute Cour du Royaume-Uni a accordé à Assange le droit de faire appel de son extradition vers les États-Unis, décidant ainsi de ne pas l'extrader immédiatement.

In Agence Andalou



SINGAPOUR

UNE USINE À 1,5 MILLIARD DE DOLLARS POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

Le géant pharmaceutique britannique AstraZeneca a annoncé, lundi, la future construction à Singapour d'une usine à 1,5 milliard de dollars pour fabriquer des «conjugués anticorps-médicament» (ADC), un type de traitement de nouvelle génération contre le cancer. Il s'agira du «premier site de production d'ADC de bout en bout d'AstraZeneca, intégrant toutes les étapes du processus de fabrication à une échelle commerciale», a fait valoir le laboratoire dans un communiqué, ajoutant que le projet est soutenu par le Conseil du développement économique de Singapour (EDB). Les conjugués anticorps-médicament sont des traitements de nouvelle génération «qui délivrent des agents anticancéreux très puissants directement aux cellules cancéreuses via un anticorps ciblé», a précisé AstraZeneca. Le groupe compte commencer la conception et la construction d'ici la fin de l'année de cette installation qui devrait être opérationnelle à partir de 2029. Le laboratoire «a constitué un portefeuille de médicaments anticancéreux de pointe, comprenant des conjugués anticorps-médicaments qui ont montré un énorme potentiel pour remplacer la chimiothérapie traditionnelle pour les patients dans de nombreux contextes», a assuré son directeur général Pascal Soriot, cité dans le communiqué. AstraZeneca avait annoncé le mois dernier un bénéfice en hausse de 21% sur un an au premier trimestre, tiré particulièrement par les ventes d'oncologie. Le titre de l'entreprise à la Bourse de Londres évoluait en baisse de 0,35% à 12 068 pence lundi vers 8h40 GMT.

In L'essentiel

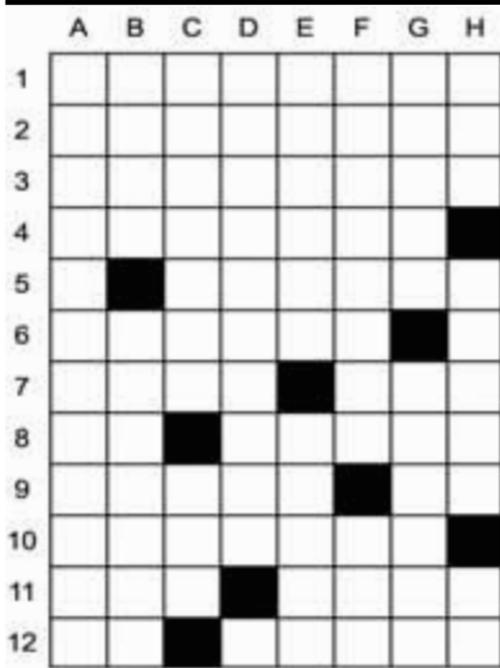
Publicité

مكتب التوثيق للاستشارات
18 شارع ابن رشد مغربية 13300 ولاية تلمسان

إسكان من توسع بالمزاد العلني
لعموم مغاربة ملكة للاستشارات

تلقيتوا لرخصة التصرف في أموال القاصرات شعباني سهام و شعباني وهيبة رغبة بنت عبد الوهاب الصادرة من رئيس محكمة مغربية بتاريخ 26 سبتمبر 2023 رقم الترتيب 23/00568. طبقا للمواد 88, 89, 90, 95 و 100 من قانون الأسرة. ستشرح بمكتبنا بتاريخ الثاني جوان سنة ألفين وأربعة وعشرين (2024/06/02) البيع بالمزاد العلني للمعوق العقارية المملوكة للقاصرات شعباني سهام بنت عبد الوهاب و شعباني وهيبة رغبة بنت عبد الوهاب والمقدرة أربعة عشرة جزء من سيمالة وإلتن وتسعين جزء أي (792/14) تأخذ من: دار معدة للسكن كلنة بلدية ودائرة مغربية ولاية تلمسان، بالمكان المسمى "حي المطهر". تتكون من طابق أرضي به مرآبين (02)، محل تجاري، غرفة، مطبخ، حمام، مرحاض، بهو وطابق أول به غرفة استقبال، غرفة (01)، مطبخ، حمام، مرحاض، بهو، مساحتها مائة وستة مترا مربعا (106م²)، تكون مجموعة ملكية رقم: 108، قسم: 189، من مخطط مسح الأراضي العام لبلدية مغربية.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Fabrique de Bohême ou de Baccarat.
- B. Bien éloigné de la diligence. Sorti de la cuisse de Jupiter.
- C. Arrêterai, mais par choix. Chum du Québec.
- D. C'est de la sottise.
- E. Bien élevée. Évite de trahir une identité.
- F. Bien assommé. Il respecte le code postal.
- G. Ils créent une jolie cambrure. Elle est à la tête de son troupeau.
- H. Mitraille en Asie. Il amène l'eau de mer jusqu'aux marais salants. C'est peu de n'en avoir qu'un.

HORizontalement

- 1. Nids de bourdons.
- 2. Remise en état de servir.
- 3. Conduite intérieure.
- 4. Sur la tête d'un shérif.
- 5. Elle survole le littoral.
- 6. Respirer bruyamment.
- 7. Elle n'est pas contre un jeu avec un solitaire. Couleur de robe équine.
- 8. Extrait du quotidien. Victime de la roulette.
- 9. Il a fait la vaisselle autrefois. L'iridium dans les formules chimiques.
- 10. Elle est pleine de feuilles.
- 11. Entre I et XX. Divagua.
- 12. Pour dire où... Créature.

LES MOTS FLÉCHÉS



SIDOKU

7			6		1			9
2		1				5		4
	6							3
		6	9	8	4	2		
				2				
		9		7		1		
	5							1
	3							4
			8	4	3			

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BASTA CUMULER ECROU EPURE ESCALOPE ESSORE FRISOTTIS LOUCHER
 MANUSCRIT MESS MIOCHE MORSURE PRUDERIE RASOIR RESSASSE SAUTER
 SCANDER SENSUELLE SIMA SURIN TEQUILA TESSON TIROIR VERTU ZEBU
 ZINNIA

Z	S	I	M	A	Z	R	E	R	E	F	L
E	E	E	A	I	E	R	E	P	R	O	E
P	A	B	N	L	O	D	E	I	U	S	I
O	L	N	U	S	N	C	S	C	S	R	R
L	I	M	S	A	U	O	H	A	R	I	E
A	U	E	C	U	T	E	S	E	O	O	D
C	Q	S	R	T	R	S	L	S	M	R	U
S	E	S	I	E	E	I	A	L	E	I	R
E	T	S	T	R	V	R	N	B	E	T	P

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:43	DOHR 12:45	ASR 16:33	MAGHREB 19:53	ISHA 21:33
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ACADÉMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

INSTAURATION DE LA JOURNÉE NATIONALE «LA FEMME ET LES SCIENCES»

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a organisé, hier, à l'hôtel El-Djazair, la première Journée nationale «La femme et les sciences», en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, du conseiller du président de la République, chargé des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, et des droits de l'homme, Hamid Lounaoui, ainsi que d'autres respon-

sables des instances consultatives. Le directeur de l'Académie algérienne des sciences et des technologies, Hichem Karra, a annoncé l'instauration de la Journée nationale «La femme et les sciences» visant à distinguer, de manière périodique, les femmes qui ont brillé dans les domaines scientifiques et technologiques. «La politique de la promotion de la femme est consacrée dans l'engagement 10 du président de la

République et s'est concrétisée à travers le rôle central qu'on lui a accordé dans le processus de développement national et de relance économique, tout en favorisant son accès aux postes de responsabilité et la protégeant contre toute forme de violence», a-t-il dit.

Cette journée vise à distinguer les femmes scientifiques qui ont laissé leur empreinte dans le domaine scientifique.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 22 MAI 2024 // N°821 // PRIX 20 DA

LES DEUX PAYS COLLABORENT DANS PLUSIEURS DOMAINES

L'Algérie et le Congo-Brazzaville resserrent les liens de coopération

L'Algérie et le Congo-Brazzaville ont signé, hier, un mémorandum d'entente dans le domaine des hydrocarbures, a annoncé le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué.

Le mémorandum, y est-il écrit, a été signé dans le cadre de la visite de travail qu'effectue Mohamed Arkab en République du Congo, visant à élever les relations de coopération économique au niveau d'excellence, et à donner un nouveau dynamisme aux relations de coopération algéro-congolaises dans le domaine des hydrocarbures, ainsi qu'à étudier les opportunités de partenariat et de partage d'expériences dans le domaine du pétrole et du gaz entre les deux pays. Le communiqué précise que le mémorandum comprend des opportunités d'investissement pour Sonatrach dans le secteur de l'exploration pétrolière et gazière en République du Congo, une coopération entre Sonatrach et la Société nationale congolaise des pétroles (SNPC). Selon le communiqué, les domaines concernés sont notamment l'aval pétrolier, la possibilité d'intervention de Sonatrach et ses succursales au Congo dans le domaine des services et fournitures d'équipements pétroliers, en plus d'échanger l'expertise et les expériences algériennes dans le développement du secteur gazier, notamment le gaz naturel liquéfié (GNL), l'assistance technique dans le domaine de la pétrochimie, et l'assistance technique



dans le domaine du développement et de la promotion de l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL). Sont concernés également, est-il précisé, le domaine de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie des hydrocarbures, la préparation du cadre juridique et réglementaire du secteur des hydrocarbures, ainsi que, en ce qui concerne les réformes, la création et l'organisation d'organismes de contrôle et la promotion des activités dans le secteur des hydrocarbures. Il est aussi attendu la création d'une base de données nationale dans le domaine de l'exploitation des hydrocarbures et l'élaboration de contrats types pour l'explo-

ration et l'exploitation pétrolières, et le domaine de la surveillance technique et de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE), dans le cadre du contrôle de la sécurité des installations pétrolières, et dans le domaine de l'audit sanitaire et environnemental, d'enquête, des accidents du travail, ainsi que la formation et le développement du capital humain dans tous les métiers liés au secteur des hydrocarbures. A l'occasion, Sonatrach et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) ont également signé une feuille de route qui vise à établir des bases efficaces et durables de coopération dans les domaines de l'exploration et du dévelop-

pement, du transport, de la conversion, de la distribution et de l'approvisionnement en produits pétroliers et de la commercialisation de carburants, l'expertise et l'expérience, ainsi que le développement des compétences professionnelles et la formation des salariés de la Société nationale congolaise des pétroles. Il est également prévu qu'une délégation congolaise se rende prochainement en Algérie pour discuter des opportunités de coopération dans le domaine de la gestion de l'exploration des hydrocarbures, et pour établir le cadre juridique et réglementaire qui régit ces activités.

Y.B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

LA DÉCLARATION D'ALGER INSISTE SUR UNE AGRICULTURE DURABLE

L'Algérie a abrité la première édition du débat sur la sécurité alimentaire en Afrique organisée à l'initiative du groupe de réflexion Filaha Innov (GRFI) en co-organisation avec l'Institut sénégalais des recherches agronomiques (ISRA). Dix pays africains y ont pris part, et la rencontre a permis aux chercheurs et aux experts d'aborder les défis et les opportunités en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le continent, de partager les connaissances et de trouver des solutions durables en vue de garantir l'accès à une alimentation saine et suffisante pour toutes les populations africaines. Dans cette optique, les intervenants ont tous mis l'accent sur la nécessité de refonder les politiques publiques sur des bases plus ouvertes et inclusives qui permettront la mobilisation des actifs agricoles, notamment les petits exploitants, en vue de contribuer à la sécurité à la fois alimentaire de leurs ménages ainsi que de leurs pays. Une démarche dans laquelle l'Algérie s'est pleinement inscrite en œuvrant activement à renforcer la rentabilité du secteur agricole et, par ricochet, assurer la sécurité alimentaire. L'expert Omar Bessaoud a mis en avant l'accompagnement de l'Etat accordé aux agriculteurs, que ce soit en termes d'aide pour la réalisation des forages, ou pour un accès gratuit à l'eau, au sol et à des engrais qui sont pris en charge à concurrence de 50%. Le directeur en sciences économiques et membre élu de l'Académie de l'agriculture de France a préconisé de soutenir l'agriculture de montagne et des hauts plateaux en accompagnant les petits paysans pour qu'ils contribuent, a-t-il précisé, à la sécurité alimentaire, au niveau de leur territoire. Bessaoud a appelé à encourager les initiatives visant un développement durable de l'agriculture. Toutefois, il a fait observer que la sécurité alimentaire n'est pas un problème des agriculteurs. Et pour cause, «les pays les plus performants sur le plan agricole sont les pays industrialisés qui développent une production, en amont et en aval, d'intrant et de machine et une recherche extrêmement poussée au service de l'agriculture».

R.E.

ADAPTATION AUX LOIS SUR L'INFORMATION, LA PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

LE 2 JUIN, DATE BUTOIR DU DÉPÔT DES DOSSIERS

Le ministère de la Communication a rappelé, lundi, dans un communiqué, à la presse écrite électronique en exercice que le dernier délai de dépôt des dossiers relatifs à l'adaptation aux dispositions de la loi relative à l'Information et de la loi relative à la Presse écrite et à la presse électronique, a été fixé au 2 juin. Le ministère de la Communication porte à la connaissance de «toute la presse écrite et électronique en exercice, que le dernier délai de dépôt de leurs dossiers dans le cadre de l'adaptation aux dispositions de la loi 14-23 relative à l'Information et de la loi 19-23 relative à la presse écrite et à la presse électronique, a été fixé au 02 juin 2024». Deux copies du dossier doivent être déposées au niveau de la Direction des médias au ministère de la Communication, sise au 7^e étage, bureau 701, ou adressées par courriel à :

D. MEDIA@MINISTERECOMMUNICATION.
GOV. DZ
SD. PRESSEECRITE@MINISTERECOMMUNICATION.GOV. DZ

Le formulaire de la Déclaration et les documents à fournir sont téléchargeables sur le site officiel du ministère de la Communication : <https://www.ministerecommunication.gov.dz>.

Y.S.

IL AURA LIEU DU 9 AU 15 JUILLET PROCHAIN À ALGER

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE EST DE RETOUR

Le Salon international de l'automobile est de retour pour une 20^e édition. Il aura lieu au Palais des expositions du 9 au 15 juillet prochain, a annoncé hier la Safex. Le Salon international de l'automobile, un « événement majeur pour l'industrie automobile », marque un retour à la normale dans ce secteur, après avoir été absent depuis 2016. Plusieurs espaces d'exposition seront alloués à l'occasion de cette grande manifestation, notamment la Galerie Casbah, la Galerie Aheggar, la Galerie Gourara, la Galerie Unité et la Galerie Saoura. L'événement constituera un

rendez-vous commercial professionnel incontournable, avec la participation des concessionnaires automobile, représentés par des marques de voitures en Algérie, mais aussi par le secteur des services avec les organismes d'assurance et les banques. Le salon verra « une large participation de différentes marques de voitures autorisées en Algérie, ce qui reflète leur désir d'entrer sur le marché local et de rivaliser pour répondre aux exigences du client algérien ». Il est utile de souligner que le Salon international de l'Automobile d'Alger se classe parmi les plus impor-

tants en raison de son dynamisme et de son activité et de l'affluence du public. Ce sont près de 600 000 visiteurs qui viennent de toutes les régions du pays pour découvrir les derniers modèles des marques présentes sur le marché national. En marge du Salon international de l'automobile, un événement spécial pour les vélos et les motos sera organisé à la même période. Les inscriptions pour participer au Salon international de l'automobile d'Alger sont toujours en cours via la plateforme numérique, précise le communiqué.

Y.S.

